

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Série ^{SunWise} Essentiel | 2

Fiches de renseignements – Décembre 2024



*est gérée par Gestion mondiale d'actifs CI,
une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.*

*émis par la Sun Life du Canada,
compagnie d'assurance-vie*

Table des matières

Fonds distinct jumelé équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2	1
Fonds distinct équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2	4
Fonds distinct d'obligations canadiennes CI SunWise Essentiel 2	7
Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes CI SunWise Essentiel 2	10
Fonds distinct d'actions canadiennes SunWise Essentiel 2	13
Fonds distinct de croissance et de revenu canadien SunWise Essentiel 2	16
Fonds jumelé équilibré diversifié CI SunWise Essentiel 2	19
Fonds distinct jumelé d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2	22
Fonds distinct d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2	25
Fonds distinct mondial de croissance et de revenu CI SunWise Essentiel 2	28
Fonds distinct jumelé chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2	31
Fonds distinct valeur mondiale CI SunWise Essentiel 2	34
Fonds distinct marché monétaire CI SunWise Essentiel 2	37
Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur CI SunWise Essentiel 2	40
Fonds distinct équilibré supérieur canadien CI SunWise Essentiel 2	43
Fonds distinct d'obligations canadiennes supérieur CI SunWise Essentiel 2	46
Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur SunWise Essentiel 2	49
Fonds distinct mondial de croissance et de revenu supérieur CI SunWise Essentiel 2	52
Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur II CI SunWise Essentiel 2	55
Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur II SunWise Essentiel 2	58
Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur III SunWise Essentiel 2	61
Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2	64

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées supérieur CI Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	67
Fonds distinct jumelé canadien sélect CI Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	70
Fonds distinct jumelé d'actions mondiales sélect CI Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	73
Fonds distinct de gestion d'actions internationales sélect CI Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	76
Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées CI Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	79
Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées CI Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	82
Fonds distinct Fidelity Répartition d'actifs canadiens Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	85
Fonds distinct Fidelity Étoile du NordMD Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	88
Fonds distinct jumelé Fidelity Frontière NordMD Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	91
Fonds distinct Fidelity Frontière NordMD Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	94
Fonds distinct chefs de file mondiaux CI Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	97
Fonds distinct Série Portefeuilles croissance équilibrée Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	100
Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	103
Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée prudente Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	106
Fonds distinct Série Portefeuilles prudente Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	109
Fonds distinct Série Portefeuilles croissance Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	112
Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	115
Fonds distinct Série Portefeuilles croissance maximale Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	118
Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu supérieur Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	121
Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes BlackRock Sun Life Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	124
Fonds distinct d'actions canadiennes BlackRock Sun Life Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	127
Fonds distinct portefeuille croissance équilibré Granite Sun Life Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	130
Fonds distinct portefeuille équilibré Granite Sun Life Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	133
Fonds distinct portefeuille prudent Granite Sun Life Sun <i>Wise</i> Essentiel 2	136

Fonds distinct portefeuille croissance Granite Sun Life SunWise Essentiel 2	139
Fonds distinct portefeuille modéré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2	142
Fonds distinct d'obligations canadiennes MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	145
Fonds distinct jumelé croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	148
Fonds distinct croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	151
Fonds distinct mondial de rendement global MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	154
Fonds distinct jumelé valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	157
Fonds distinct valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	160
Fonds distinct jumelé croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	163
Fonds distinct croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	166
Fonds distinct jumelé valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	169
Fonds distinct valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	172
Fonds distinct d'obligations canadiennes TD SunWise Essentiel 2	175

Fonds distinct jumelé équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 11 296 584 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,55 % à 2,91 %
Taux de rotation du portefeuille : 11,63 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 16,96 \$	Catégorie Placement/Succession 364 448 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 17,73 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 135 217 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit 85 % dans la Fonds équilibré canadien CI et 15 % dans la Fonds d'obligations canadiennes CI.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds équilibré canadien CI	84,5 %
Espèces et équivalents	
Fonds de croissance des marchés privés CI	
Société Financière Manuvie	
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	
Fairfax Financial Holdings Ltd	
Shopify Inc	
Enbridge Inc	
Fonds de Revenu des Marchés Privés CI	
Banque Scotia	
Canadian Natural Resources Ltd	
Fonds d'obligations canadiennes CI	15,0 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 3



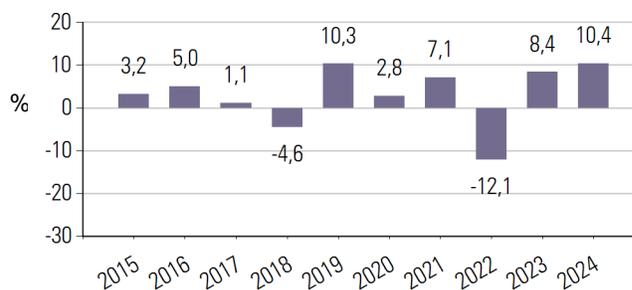
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 336,11 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 2,94 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,91 %	0,33 %	s.o.	s.o.
Succession	2,91 %	0,33 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,55 %	s.o.	0,78 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct équilibré canadien CI Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 10 198 287 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,52 % à 2,89 %
Taux de rotation du portefeuille : 5,29 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 19,45 \$	Catégorie Placement/Succession 403 106 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 20,41 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 104 387 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

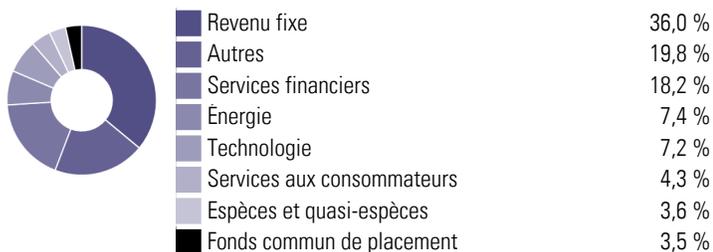
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds équilibré canadien CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Espèces et équivalents	3,5 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,1 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	2,2 %
Fairfax Financial Holdings Ltd	2,0 %
Shopify Inc	1,8 %
Enbridge Inc	1,7 %
Fonds de Revenu des Marchés Privés CI	1,7 %
Banque Scotia	1,5 %
Canadian Natural Resources Ltd	1,4 %
Total	21,5 %

Nombre total de placements : 412



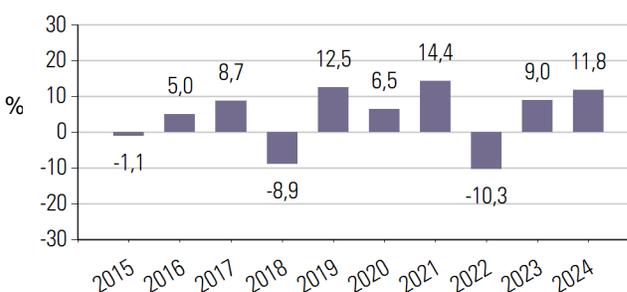
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 541,12 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,42 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir des titres de participation et de revenu fixe dans un fonds unique et préfèrent que leur conseiller financier prenne les décisions à l'égard de la combinaison des avoirs
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,89 %	0,33 %	s.o.	s.o.
Succession	2,89 %	0,33 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,52 %	s.o.	0,78 % de la base du MRV	0,70 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct équilibré canadien CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'obligations canadiennes CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 908 323 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,30 %
Taux de rotation du portefeuille : 6,16 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 10,94 \$	Catégorie Placement/Succession 82 931 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

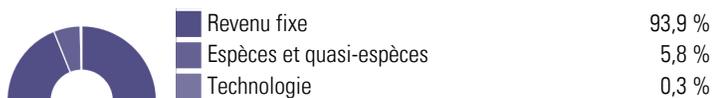
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Espèces et équivalents	5,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 4,25 % 15-mar-2034	3,5 %
Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	2,8 %
Gouvernement du Canada 1,25 % 01-jun-2030	2,2 %
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	2,1 %
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2045	2,0 %
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	2,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 2,90 % 15-déc-2029	1,9 %
Gouvernement du Canada 5,00 % 01-jun-2037	1,9 %
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	1,7 %
Total	26,0 %

Nombre total de placements : 293



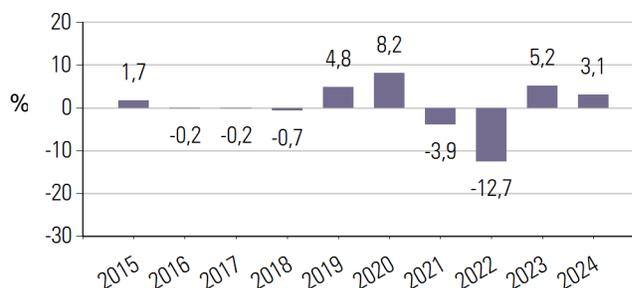
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 037,62 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 0,37 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant cinq ans et a diminué pendant cinq ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans des titres à revenu fixe
- investissent à court et(ou) à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,30 %	0,15 %	s.o.	s.o.
Succession	2,30 %	0,15 %	0,30 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct d'obligations canadiennes CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'obligations canadiennes CI SunWise Essentiel 2	0,25 %	0,50 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 56 878 328 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,49 % à 2,96 %
Taux de rotation du portefeuille : 25,13 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 23,34 \$	Catégorie Placement/Succession 1 082 230 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 24,64 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 905 957 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Fonds d'actions canadiennes sélect CI et la Fonds d'obligations canadiennes CI. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'actions canadiennes sélect CI	69,4 %
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	
Société Financière Manuvie	
Fairfax Financial Holdings Ltd	
Shopify Inc	
Enbridge Inc	
Banque de Montréal	
Banque Scotia	
Canadian Natural Resources Ltd	
US Foods Holding Corp	
Amazon.com Inc	
Fonds d'obligations canadiennes CI	30,1 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

3



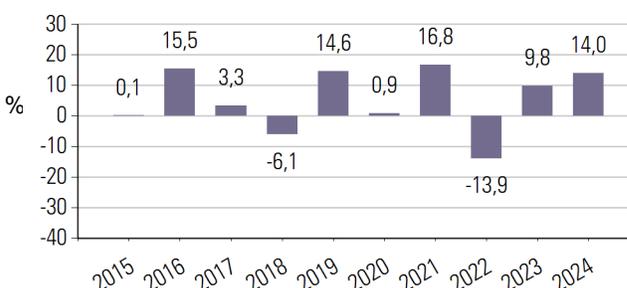
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 632,00 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,02 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,96 %	0,38 %	s.o.	s.o.
Succession	2,96 %	0,38 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,49 %	s.o.	0,93 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'actions canadiennes SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 5 316 648 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,28 %
Taux de rotation du portefeuille : 4,58 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 27,06 \$ Catégorie Placement 175 811 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

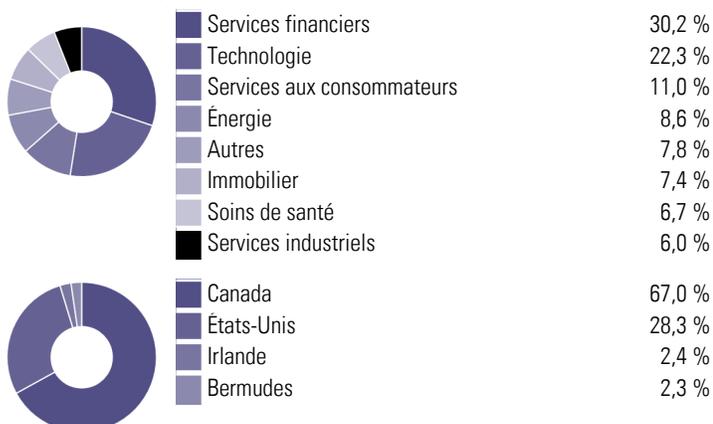
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes sélect CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Brookfield Corp	4,3 %
Amazon.com Inc	4,1 %
Alphabet Inc	4,0 %
Microsoft Corp	3,2 %
WSP Global Inc	3,1 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,0 %
Element Fleet Management Corp	3,0 %
Banque Royale du Canada	3,0 %
Meta Platforms Inc	2,9 %
Banque de Montréal	2,9 %
Total	33,5 %

Nombre total de placements : 42



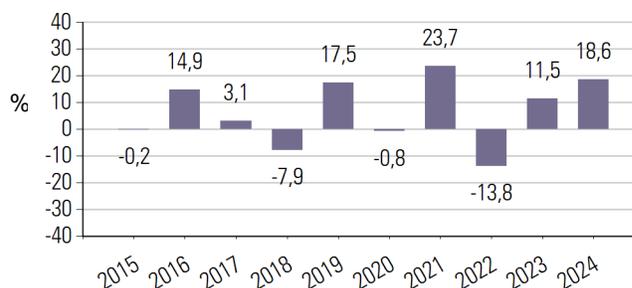
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 790,85 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,00 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant six ans et a diminué pendant quatre ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions canadiennes de base dans leur portefeuille
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,28 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions canadiennes SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions canadiennes SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct de croissance et de revenu canadien SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 25 478 958 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,54 % à 2,89 %
Taux de rotation du portefeuille : 3,82 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 20,62 \$	Catégorie Placement/Succession 813 282 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 21,54 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 226 524 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

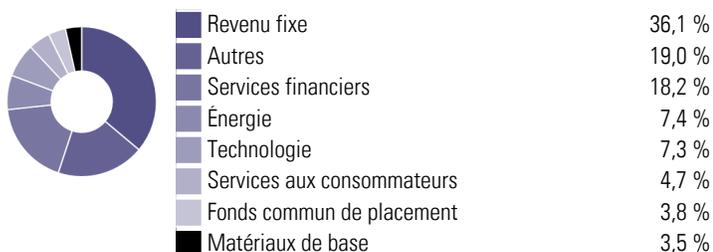
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds de croissance et de revenu canadien CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds de croissance des marchés privés CI	3,5 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
Espèces et équivalents	2,4 %
Fairfax Financial Holdings Ltd	2,0 %
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	2,0 %
Shopify Inc	1,8 %
Enbridge Inc	1,8 %
Banque Scotia	1,5 %
Amazon.com Inc	1,5 %
Canadian Natural Resources Ltd	1,4 %
Total	20,6 %

Nombre total de placements : 619



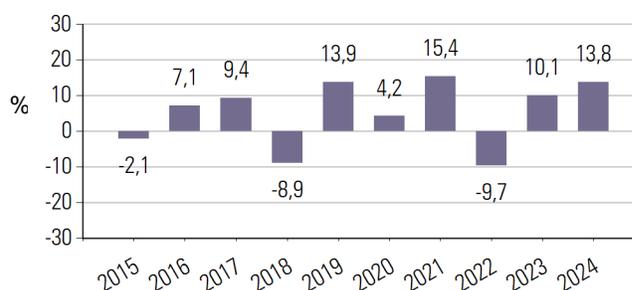
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 618,07 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,93 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct de croissance et de revenu canadien SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- cherchent à obtenir un revenu régulier
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct de croissance et de revenu canadien SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,89 %	0,33 %	s.o.	s.o.
Succession	2,89 %	0,33 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,54 %	s.o.	0,78 % de la base du MRV	0,80 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct de croissance et de revenu canadien SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct de croissance et de revenu canadien SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds jumelé équilibré diversifié CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : juillet 2013
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 18 344 977 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,49 % à 2,87 %
Taux de rotation du portefeuille : 18,07 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 16,00 \$	Catégorie Placement/Succession 652 852 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 16,68 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 384 004 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit 20 % dans la Fonds de rendement diversifié CI, 30 % dans la Fonds d'obligations canadiennes CI, 30 % dans la Fonds d'actions canadiennes sélect CI et 20 % dans la Fonds d'actions mondiales Sélect CI.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations canadiennes CI	30,0 %
Fonds d'actions canadiennes sélect CI	29,5 %
Fonds d'actions mondiales Sélect CI	20,2 %
Fonds de rendement diversifié CI	19,7 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 5



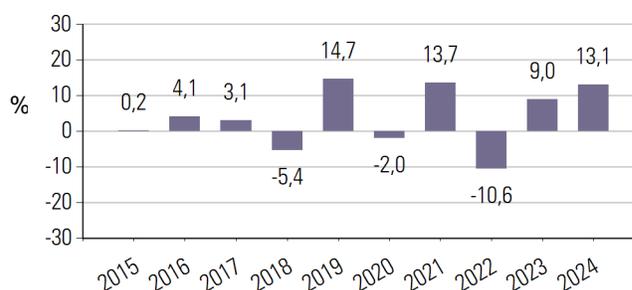
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 433,94 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 3,67 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds jumelé équilibré diversifié CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds jumelé équilibré diversifié CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,87 %	0,31 %	s.o.	s.o.
Succession	2,87 %	0,31 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,49 %	s.o.	0,76 % de la base du MRV	0,75 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds jumelé équilibré diversifié CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds jumelé équilibré diversifié CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 10 390 906 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,52 % à 2,96 %
Taux de rotation du portefeuille : 19,10 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 23,06 \$	Catégorie Placement/Succession 96 100 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 24,27 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 256 637 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Fonds d'actions mondiales CI, la Fonds d'actions canadiennes sélect CI et le Fonds d'obligations canadiennes CI. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'actions mondiales CI	35,7 %
Fonds d'actions canadiennes sélect CI	34,7 %
Fonds d'obligations canadiennes CI	29,1 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

4



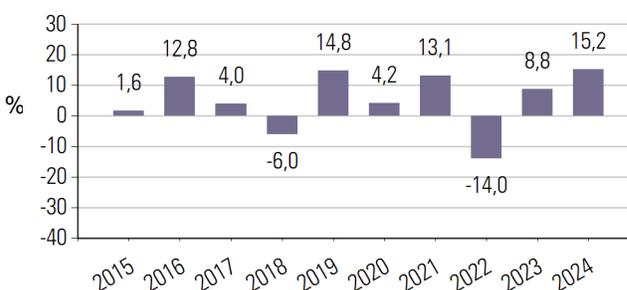
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 635,11 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,04 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,96 %	0,38 %	s.o.	s.o.
Succession	2,96 %	0,38 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,52 %	s.o.	0,93 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 2 923 877 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,27 %
Taux de rotation du portefeuille : 0,06 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 28,06 \$ Catégorie Placement 90 391 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

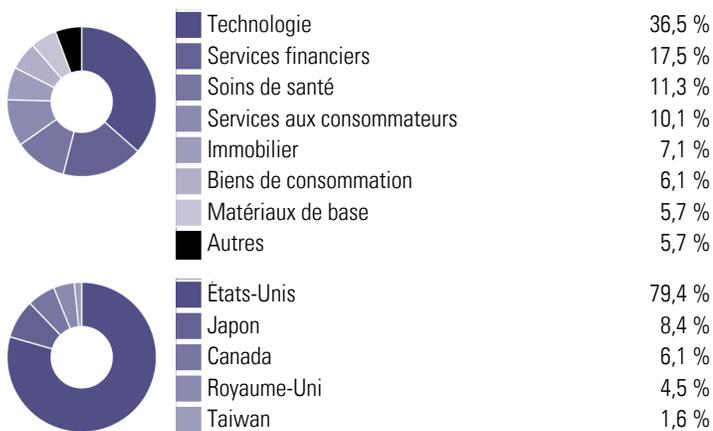
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions mondiales CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Microsoft Corp	7,6 %
NVIDIA Corp	6,4 %
Amazon.com Inc	6,1 %
Apple Inc	5,6 %
Alphabet Inc	3,7 %
Meta Platforms Inc	3,6 %
JPMorgan Chase & Co	3,6 %
Eli Lilly and Co	3,0 %
UnitedHealth Group Inc	2,8 %
Mastercard Inc	2,7 %
Total	45,1 %

Nombre total de placements : 42



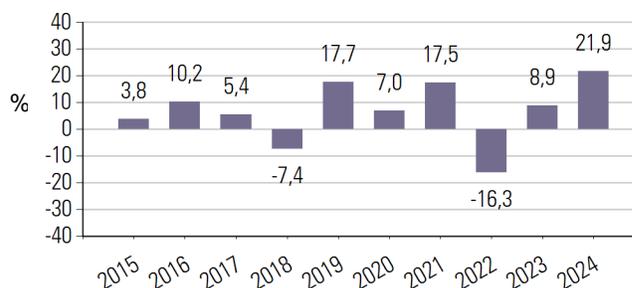
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 836,99 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,27 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions étrangères de base dans leur portefeuille
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,27 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions mondiales CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 42 253 690 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,52 % à 2,94 %
Taux de rotation du portefeuille : 7,47 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 24,16 \$	Catégorie Placement/Succession 865 399 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 25,43 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 419 681 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

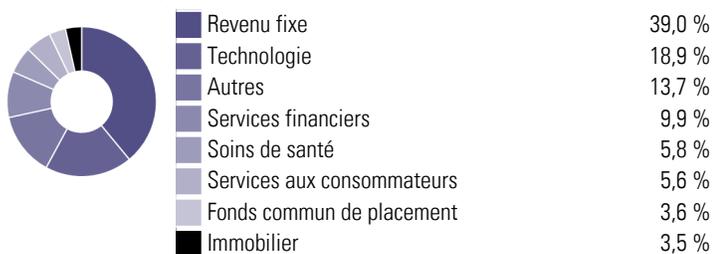
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds mondial de croissance et de revenu CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Trésor des États-Unis 4,13 % 15-nov-2032	4,5 %
Trésor des États-Unis 4,00 % 15-nov-2052	3,5 %
Microsoft Corp	3,5 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,3 %
NVIDIA Corp	2,9 %
Apple Inc	2,6 %
Trésor des États-Unis 3,63 % 31-mai-2028	2,5 %
Amazon.com Inc	2,3 %
Espèces et équivalents	1,7 %
Alphabet Inc	1,4 %
Total	28,2 %

Nombre total de placements : 463



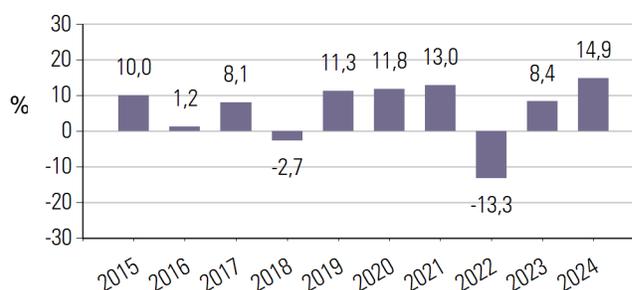
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 779,06 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,93 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir des titres de participation et de revenu fixe étrangers dans un fonds unique et préfèrent que leur conseiller financier prenne les décisions à l'égard de la combinaison des avoirs
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,94 %	0,33 %	s.o.	s.o.
Succession	2,94 %	0,33 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,52 %	s.o.	0,78 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct mondial de croissance et de revenu CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 16 882 360 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,55 % à 2,98 %
Taux de rotation du portefeuille : 19,52 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 27,89 \$	Catégorie Placement/Succession 189 197 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 29,41 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 222 448 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

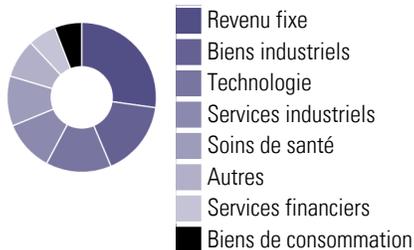
Le Fonds jumelé investit dans le Fonds chefs de file mondiaux CI et Fonds d'obligations canadiennes CI. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds chefs de file mondiaux CI	70,4 %
NEC Corp	
Ebara Corp	
Kuehne + Nagel International AG	
Kerry Group PLC	
Elanco Animal Health Inc	
PayPal Holdings Inc	
ConvaTec Group PLC	
Bureau Veritas SA	
Murata Manufacturing Co Ltd	
Nutrien Ltd	
Fonds d'obligations canadiennes CI	29,1 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

3



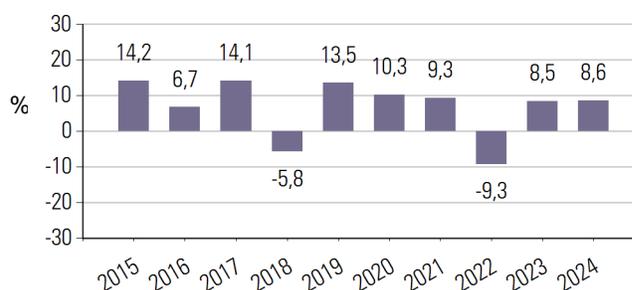
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 918,07 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,73 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,98 %	0,38 %	s.o.	s.o.
Succession	2,98 %	0,38 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,55 %	s.o.	0,93 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct jumelé chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct valeur mondiale CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 533 973 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,33 %
Taux de rotation du portefeuille : 3,89 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 20,58 \$ Catégorie Placement 16 110 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds de valeur mondiale CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Hanover Insurance Group Inc	3,9 %
Cisco Systems Inc	3,8 %
Chubb Ltd	3,5 %
Everest RE Group Ltd	2,9 %
Willis Towers Watson PLC	2,6 %
AXIS Capital Holdings Ltd	2,4 %
Intercontinental Exchange Inc	2,3 %
HDFC Bank Ltd - CAAE	2,1 %
Las Vegas Sands Corp	2,1 %
Medtronic PLC	2,0 %
Total	27,6 %

Nombre total de placements : 74



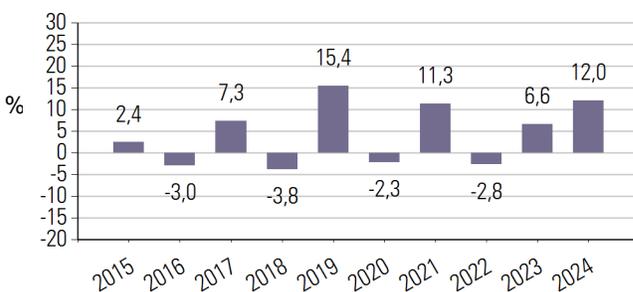
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 493,10 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,09 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant six ans et a diminué pendant quatre ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct valeur mondiale CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions étrangères de base dans leur portefeuille
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct valeur mondiale CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,33 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct valeur mondiale CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct valeur mondiale CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct marché monétaire CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 6 997 461 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,25 % à 1,35 %
Taux de rotation du portefeuille : 197,85 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 10,56 \$	Catégorie Placement/Succession 223 042 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 10,72 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 227 357 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

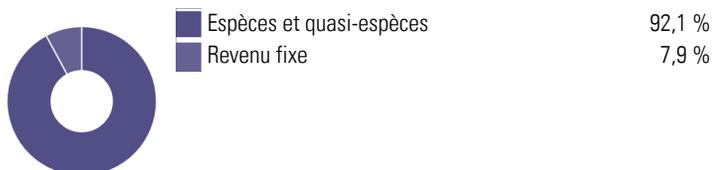
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds marché monétaire CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à court terme ayant une échéance de moins de 365 jours.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Espèces et équivalents	92,1 %
Banque Royale du Canada 3,37 % 29-sep-2025	5,5 %
Gouvernement du Canada 3,16 % 08-oct-2025	1,8 %
Mercedes-Benz Fin Canada Inc 5,20 % 04-déc-2025	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 4



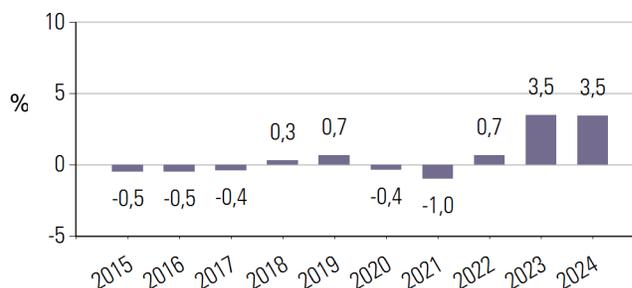
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 058,48 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 0,57 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant cinq ans et a diminué pendant cinq ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct marché monétaire CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent toucher un revenu
- investissent à court terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct marché monétaire CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	1,35 %	0,10 %	s.o.	s.o.
Succession	1,35 %	0,10 %	0,15 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	1,25 %	s.o.	0,25 % de la base du MRV	0,30 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct marché monétaire CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct marché monétaire CI SunWise Essentiel 2	Ancune	0,00 % et 0,25 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 3 448 438 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,52 % à 2,91 %
Taux de rotation du portefeuille : 12,93 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 15,28 \$	Catégorie Placement/Succession 114 792 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 16,03 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 68 751 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit 85 % dans la Fonds équilibré canadien CI et 15 % dans la Fonds d'obligations canadiennes CI.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds équilibré canadien CI	84,5 %
Espèces et équivalents	
Fonds de croissance des marchés privés CI	
Société Financière Manuvie	
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	
Fairfax Financial Holdings Ltd	
Shopify Inc	
Enbridge Inc	
Fonds de Revenu des Marchés Privés CI	
Banque Scotia	
Canadian Natural Resources Ltd	
Fonds d'obligations canadiennes CI	15,0 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %
Nombre total de placements :	3



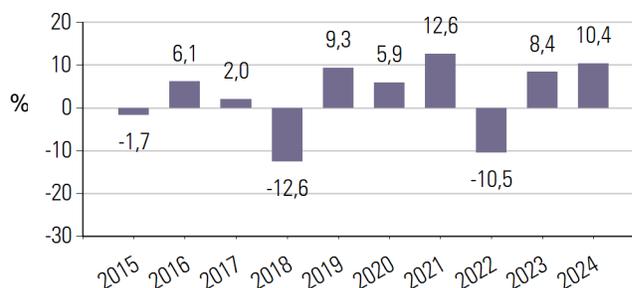
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 297,68 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 2,64 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,91 %	0,33 %	s.o.	s.o.
Succession	2,91 %	0,33 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,52 %	s.o.	0,78 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct équilibré supérieur canadien CI Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 872 889 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,57 % à 2,87 %
Taux de rotation du portefeuille : 5,17 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 18,52 \$	Catégorie Placement/Succession 28 337 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 19,22 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 18 117 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds équilibré canadien CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Espèces et équivalents	3,5 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,1 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	2,2 %
Fairfax Financial Holdings Ltd	2,0 %
Shopify Inc	1,8 %
Enbridge Inc	1,7 %
Fonds de Revenu des Marchés Privés CI	1,7 %
Banque Scotia	1,5 %
Canadian Natural Resources Ltd	1,4 %
Total	21,5 %

Nombre total de placements : 412



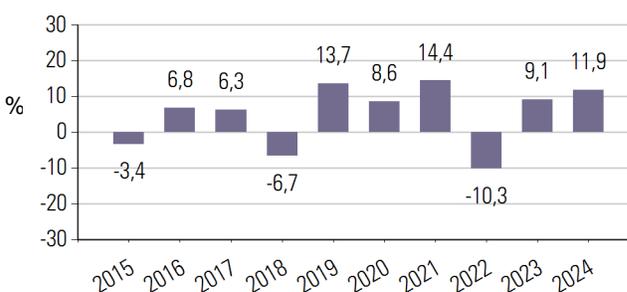
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 581,44 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,69 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct équilibré supérieur canadien CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds axé sur les actions canadiennes équilibrées ayant une grande diversification et un degré modéré de croissance et de revenu
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct équilibré supérieur canadien CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,87 %	0,30 %	s.o.	s.o.
Succession	2,87 %	0,30 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,57 %	s.o.	0,75 % de la base du MRV	0,55 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct équilibré supérieur canadien CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct équilibré supérieur canadien CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'obligations canadiennes supérieur CI Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 191 926 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,33 %
Taux de rotation du portefeuille : 11,16 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 9,90 \$	Catégorie Placement/Succession 19 385 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

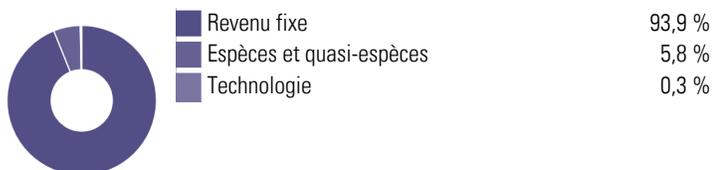
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Espèces et équivalents	5,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 4,25 % 15-mar-2034	3,5 %
Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	2,8 %
Gouvernement du Canada 1,25 % 01-jun-2030	2,2 %
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	2,1 %
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-déc-2045	2,0 %
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	2,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 2,90 % 15-déc-2029	1,9 %
Gouvernement du Canada 5,00 % 01-jun-2037	1,9 %
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	1,7 %
Total	26,0 %

Nombre total de placements : 293



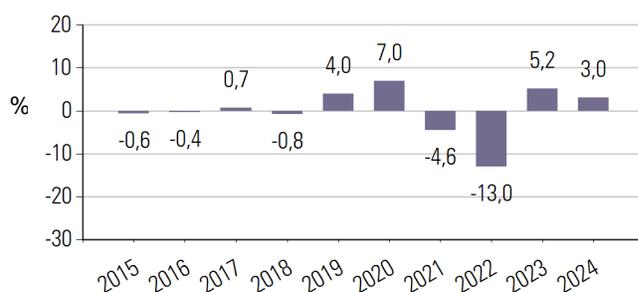
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 990,04 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de -0,10 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant cinq ans et a diminué pendant cinq ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un degré de revenu modeste et le potentiel de réaliser des gains en capital
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes supérieur CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,33 %	0,15 %	s.o.	s.o.
Succession	2,33 %	0,15 %	0,30 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'obligations canadiennes supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'obligations canadiennes supérieur CI SunWise Essentiel 2	0,25 %	0,50 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 1 460 440 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,30 %
Taux de rotation du portefeuille : 3,05 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 23,59 \$ Catégorie Placement 52 536 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes sélect CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	4,9 %
Société Financière Manuvie	4,6 %
Fairfax Financial Holdings Ltd	3,5 %
Shopify Inc	3,1 %
Enbridge Inc	3,0 %
Banque de Montréal	2,8 %
Banque Scotia	2,6 %
Canadian Natural Resources Ltd	2,5 %
US Foods Holding Corp	2,4 %
Amazon.com Inc	2,3 %
Total	31,7 %

Nombre total de placements : 100



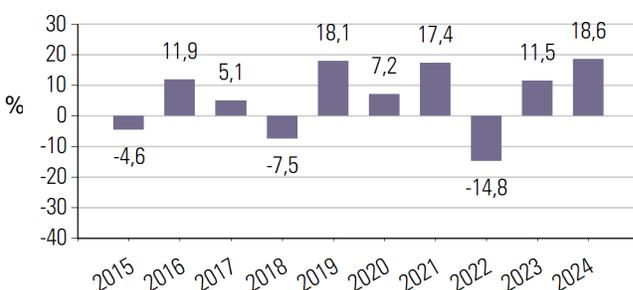
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 735,87 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,67 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions canadiennes de base
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,30 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 9 632 652 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,56 % à 2,93 %
Taux de rotation du portefeuille : 4,64 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 22,84 \$	Catégorie Placement/Succession 234 068 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 23,86 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 138 508 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

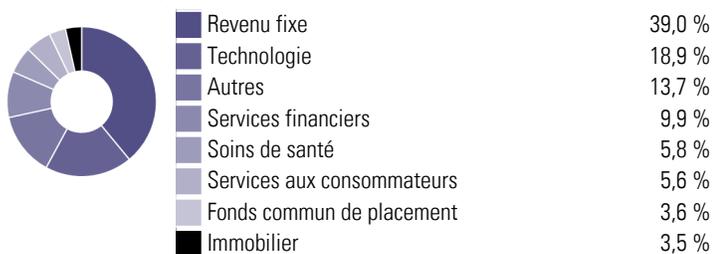
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds mondial de croissance et de revenu CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Trésor des États-Unis 4,13 % 15-nov-2032	4,5 %
Trésor des États-Unis 4,00 % 15-nov-2052	3,5 %
Microsoft Corp	3,5 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,3 %
NVIDIA Corp	2,9 %
Apple Inc	2,6 %
Trésor des États-Unis 3,63 % 31-mai-2028	2,5 %
Amazon.com Inc	2,3 %
Espèces et équivalents	1,7 %
Alphabet Inc	1,4 %
Total	28,2 %

Nombre total de placements : 463



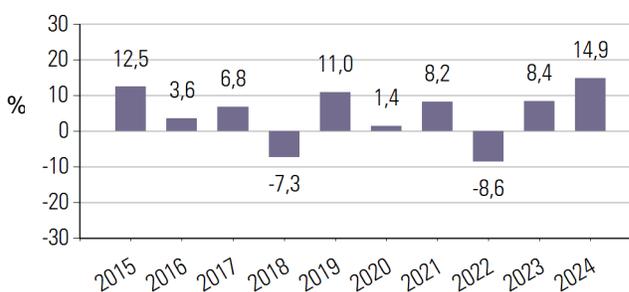
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 598,13 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,80 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir une volatilité réduite au moyen d'une exposition diversifiée à la fois aux actions mondiales et aux titres à revenu fixe mondiaux
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu supérieur CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,93 %	0,33 %	s.o.	s.o.
Succession	2,93 %	0,33 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,56 %	s.o.	0,78 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct mondial de croissance et de revenu supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct mondial de croissance et de revenu supérieur CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur II CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 10 507 391 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,52 % à 2,87 %
Taux de rotation du portefeuille : 12,55 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 17,99 \$	Catégorie Placement/Succession 241 781 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 18,93 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 223 075 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit 85 % dans la Fonds équilibré canadien CI et 15 % dans la Fonds d'obligations canadiennes CI.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds équilibré canadien CI	84,5 %
Espèces et équivalents	
Fonds de croissance des marchés privés CI	
Société Financière Manuvie	
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	
Fairfax Financial Holdings Ltd	
Shopify Inc	
Enbridge Inc	
Fonds de Revenu des Marchés Privés CI	
Banque Scotia	
Canadian Natural Resources Ltd	
Fonds d'obligations canadiennes CI	15,0 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %
Nombre total de placements :	3



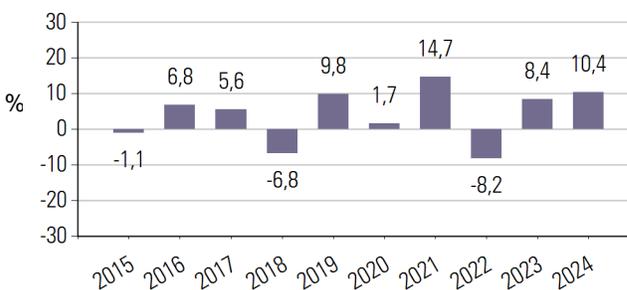
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 461,84 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 3,87 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur II CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur II CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,87 %	0,33 %	s.o.	s.o.
Succession	2,87 %	0,33 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,52 %	s.o.	0,78 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur II CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé équilibré canadien supérieur II CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur II SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 651 323 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,27 %
Taux de rotation du portefeuille : 3,83 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 17,42 \$ Catégorie Placement 37 344 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes sélect CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	4,9 %
Société Financière Manuvie	4,6 %
Fairfax Financial Holdings Ltd	3,5 %
Shopify Inc	3,1 %
Enbridge Inc	3,0 %
Banque de Montréal	2,8 %
Banque Scotia	2,6 %
Canadian Natural Resources Ltd	2,5 %
US Foods Holding Corp	2,4 %
Amazon.com Inc	2,3 %
Total	31,7 %

Nombre total de placements : 100



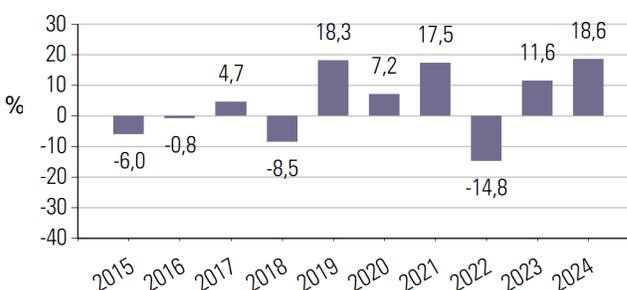
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 498,85 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,13 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant six ans et a diminué pendant quatre ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur II SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions canadiennes de base
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur II SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,27 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur II SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur II SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur III SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 2 613 815 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,30 %
Taux de rotation du portefeuille : 2,55 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 25,84 \$ Catégorie Placement 80 663 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes sélect CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	4,9 %
Société Financière Manuvie	4,6 %
Fairfax Financial Holdings Ltd	3,5 %
Shopify Inc	3,1 %
Enbridge Inc	3,0 %
Banque de Montréal	2,8 %
Banque Scotia	2,6 %
Canadian Natural Resources Ltd	2,5 %
US Foods Holding Corp	2,5 %
Amazon.com Inc	2,3 %
Total	31,7 %

Nombre total de placements : 100



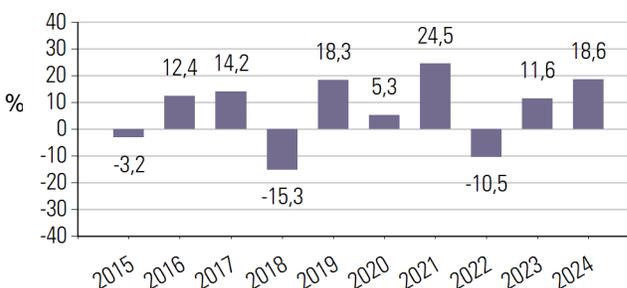
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 932,50 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,81 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur III SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions canadiennes
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur III SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,30 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur III SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions canadiennes supérieur III SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 7 028 944 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,53 % à 2,89 %
Taux de rotation du portefeuille : 27,55 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 30,45 \$	Catégorie Placement/Succession 87 535 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 31,98 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 110 762 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Fonds d'actions américaines sélectionnées CI et la Fonds d'obligations canadiennes CI. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'actions américaines sélectionnées CI	72,2 %
Microsoft Corp	
NVIDIA Corp	
Apple Inc	
UnitedHealth Group Inc	
Alphabet Inc	
Amazon.com Inc	
Meta Platforms Inc	
Eli Lilly and Co	
Merck & Co., Inc.	
Thermo Fisher Scientific Inc	
Fonds d'obligations canadiennes CI	27,2 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

3



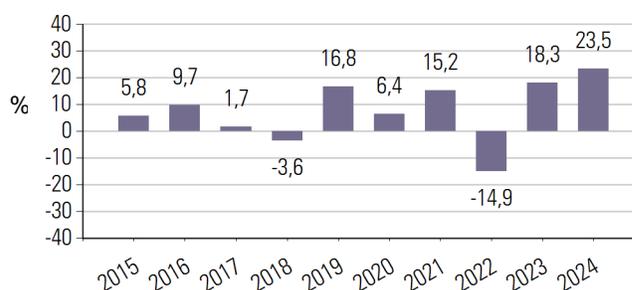
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 024,89 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 7,31 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,89 %	0,38 %	s.o.	s.o.
Succession	2,89 %	0,38 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,53 %	s.o.	0,93 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 3 253 173 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,28 %
Taux de rotation du portefeuille : 11,45 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 41,43 \$ Catégorie Placement 60 657 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

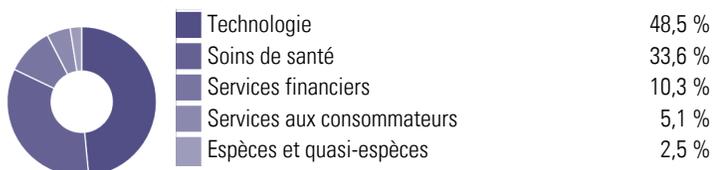
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions américaines sélectionnées CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions américaines.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Microsoft Corp	8,9 %
NVIDIA Corp	8,7 %
Apple Inc	5,8 %
UnitedHealth Group Inc	5,6 %
Alphabet Inc	5,5 %
Amazon.com Inc	5,1 %
Meta Platforms Inc	4,2 %
Eli Lilly and Co	4,1 %
Merck & Co., Inc.	4,1 %
Thermo Fisher Scientific Inc	4,1 %
Total	56,0 %

Nombre total de placements : 38



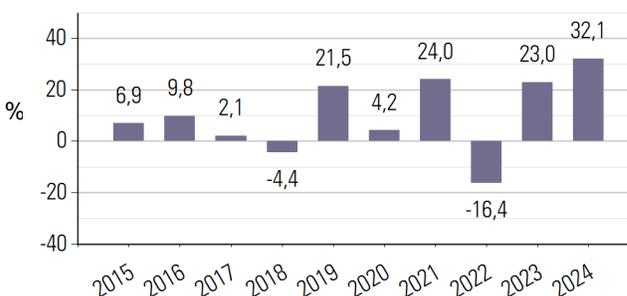
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 437,79 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 9,32 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans des sociétés américaines ayant un potentiel de croissance
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,28 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées supérieur CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrancais@ci.com

Fonds distinct jumelé canadien sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 10 925 212 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,50 % à 2,92 %
Taux de rotation du portefeuille : 24,66 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 22,11 \$	Catégorie Placement/Succession 127 977 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 23,27 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 194 620 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

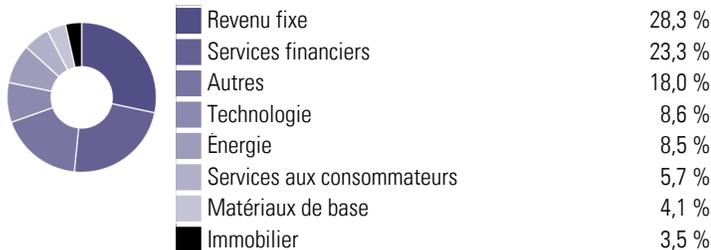
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Fonds d'actions canadiennes sélect CI et la Fonds d'obligations canadiennes CI. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'actions canadiennes sélect CI	69,4 %
FNB Secteur financier mondial CI (FSF)	
Société Financière Manuvie	
Fairfax Financial Holdings Ltd	
Shopify Inc	
Enbridge Inc	
Banque de Montréal	
Banque Scotia	
Canadian Natural Resources Ltd	
US Foods Holding Corp	
Amazon.com Inc	
Fonds d'obligations canadiennes CI	30,1 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 3



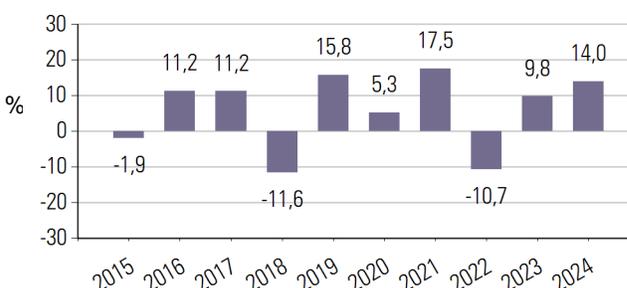
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 716,26 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,55 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé canadien sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé canadien sélect CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,92 %	0,38 %	s.o.	s.o.
Succession	2,92 %	0,38 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,50 %	s.o.	0,93 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé canadien sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé canadien sélect CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 2 766 127 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,57 % à 2,94 %
Taux de rotation du portefeuille : 22,28 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 23,56 \$	Catégorie Placement/Succession 55 368 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 24,60 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 59 410 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Fonds d'actions mondiales Sélect CI et la Fonds d'obligations canadiennes CI. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'actions mondiales Sélect CI	69,7 %
Microsoft Corp	
NVIDIA Corp	
Apple Inc	
Amazon.com Inc	
Alphabet Inc	
Meta Platforms Inc	
JPMorgan Chase & Co	
Eli Lilly and Co	
ServiceNow Inc	
UnitedHealth Group Inc	
Fonds d'obligations canadiennes CI	29,8 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 3



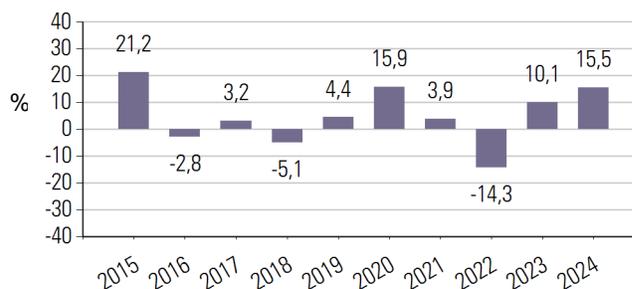
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

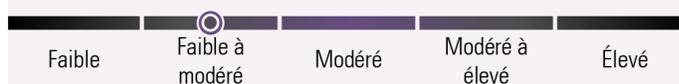
Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 581,44 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,69 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales sélect CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,94 %	0,40 %	s.o.	s.o.
Succession	2,94 %	0,40 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,57 %	s.o.	0,95 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé d'actions mondiales sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé d'actions mondiales sélect CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct de gestion d'actions internationales sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 607 428 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,34 %
Taux de rotation du portefeuille : 16,90 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 24,21 \$	Catégorie Placement/Succession 16 963 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds de gestion d'actions internationales Sélect CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd	1,8 %
SAP SE	1,7 %
Alibaba Group Holding Ltd	1,5 %
Worldline SA	1,4 %
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	1,3 %
Accor SA	1,2 %
London Stock Exchange Group PLC	1,2 %
Ipsen SA	1,1 %
Kunlun Energy Co Ltd	1,1 %
Capgemini SE	1,1 %
Total	13,3 %

Nombre total de placements : 280



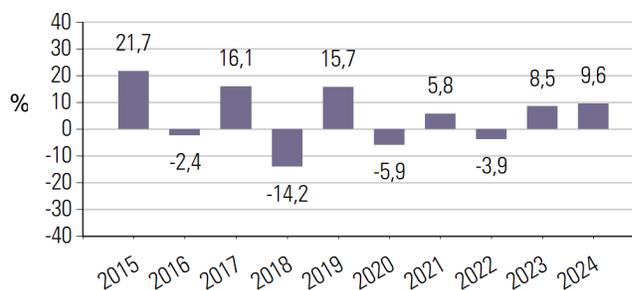
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 557,43 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,53 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant six ans et a diminué pendant quatre ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct de gestion d'actions internationales sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds de croissance du capital qui investit principalement dans des sociétés de qualité qui se situent à l'extérieur du Canada et des États-Unis
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct de gestion d'actions internationales sélect CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,34 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct de gestion d'actions internationales sélect CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct de gestion d'actions internationales sélect CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 8 059 567 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,55 % à 2,95 %
Taux de rotation du portefeuille : 35,39 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 31,98 \$	Catégorie Placement/Succession 102 367 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 33,62 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 65 568 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Fonds d'actions américaines sélectionnées CI et la Fonds d'obligations canadiennes CI. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'actions américaines sélectionnées CI	72,2 %
Microsoft Corp	
NVIDIA Corp	
Apple Inc	
UnitedHealth Group Inc	
Alphabet Inc	
Amazon.com Inc	
Meta Platforms Inc	
Eli Lilly and Co	
Merck & Co., Inc.	
Thermo Fisher Scientific Inc	
Fonds d'obligations canadiennes CI	27,2 %
Espèces et équivalents	0,5 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

3



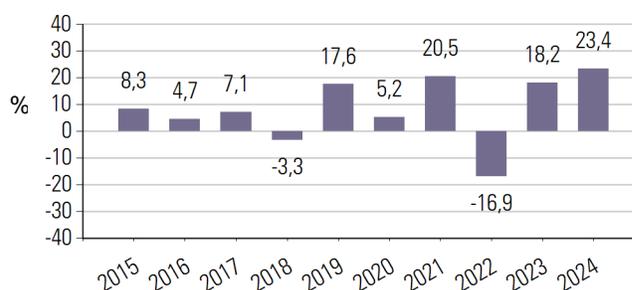
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 121,24 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 7,81 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,95 %	0,38 %	s.o.	s.o.
Succession	2,95 %	0,38 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,55 %	s.o.	0,93 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 1 914 222 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,29 %
Taux de rotation du portefeuille : 12,62 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 43,62 \$ Catégorie Placement 41 025 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

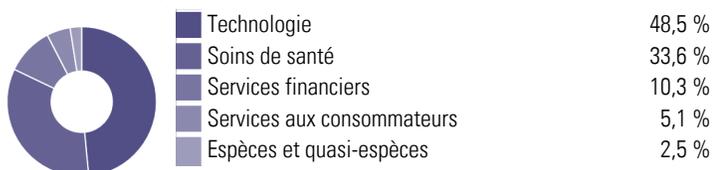
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions américaines sélectionnées CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions américaines.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Microsoft Corp	8,9 %
NVIDIA Corp	8,7 %
Apple Inc	5,8 %
UnitedHealth Group Inc	5,6 %
Alphabet Inc	5,5 %
Amazon.com Inc	5,1 %
Meta Platforms Inc	4,2 %
Eli Lilly and Co	4,1 %
Merck & Co., Inc.	4,1 %
Thermo Fisher Scientific Inc	4,1 %
Total	56,0 %

Nombre total de placements : 38



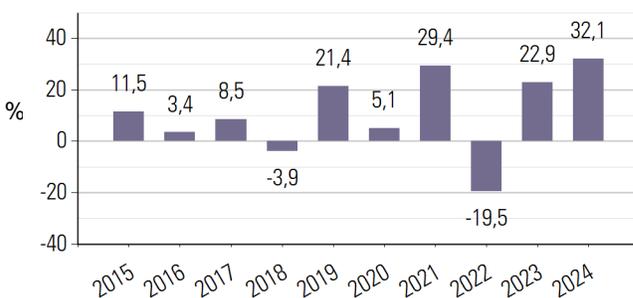
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 596,10 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 10,01 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions américaines axé sur la valeur
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,29 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions américaines sélectionnées CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Fidelity Répartition d'actifs canadiens SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 2 970 130 \$
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.l.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,85 % à 3,17 %
Taux de rotation du portefeuille : 7,37 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 19,16 \$	Catégorie Placement/Succession 138 341 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 19,95 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 16 004 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

iShares 20 Plus Year Treasury Bond ETF (TLT)	4,2 %
Banque Royale du Canada	3,8 %
Constellation Software Inc	3,3 %
Banque Toronto-Dominion	3,0 %
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada	3,0 %
Canadian Natural Resources Ltd	2,2 %
Waste Connections Inc	2,2 %
Société Financière Manuvie	2,1 %
Brookfield Asset Management Ltd catégorie A	2,1 %
Shopify Inc	2,0 %
Total	27,7 %

Nombre total de placements : 1066



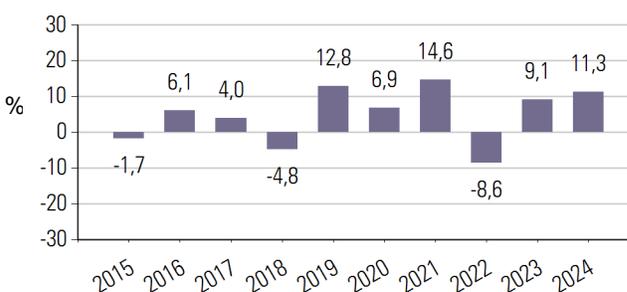
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 582,95 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,70 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Fidelity Répartition d'actifs canadiens SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et de revenu
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Fidelity Répartition d'actifs canadiens SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,17 %	0,35 %	s.o.	s.o.
Succession	3,17 %	0,35 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,85 %	s.o.	0,80 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct Fidelity Répartition d'actifs canadiens SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Fidelity Répartition d'actifs canadiens SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Fidelity Étoile du Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 786 804 \$
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.l.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,60 %
Taux de rotation du portefeuille : 64,00 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 32,25 \$ Catégorie Placement 24 398 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

NVIDIA Corp	3,6 %
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.U.	3,4 %
Microsoft Corp	2,9 %
Meta Platforms Inc	2,2 %
Amazon.com Inc	1,9 %
Alphabet Inc	1,4 %
Imperial Brands PLC	1,3 %
Metro Inc	1,1 %
British American Tobacco PLC	1,0 %
Apple Inc	1,0 %
Total	19,8 %

Nombre total de placements : 732



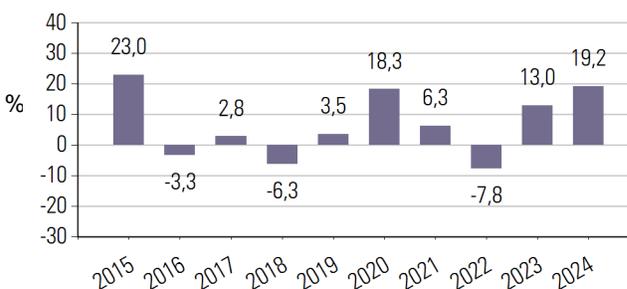
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 850,87 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,35 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Fidelity Étoile du Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions étrangères
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Fidelity Étoile du Nord ^{MD} SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,60 %	0,70 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct Fidelity Étoile du Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Fidelity Étoile du Nord ^{MD} SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé Fidelity Frontière Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 1 221 980 \$
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.l., Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,76 % à 3,21 %
Taux de rotation du portefeuille : 61,96 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 20,90 \$	Catégorie Placement/Succession 21 555 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 22,08 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 34 942 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} et le Fonds Fidelity Obligations canadiennes. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds Fidelity Frontière Nord	70,7 %
Banque Royale du Canada	
Banque Toronto-Dominion	
Alimentation Couche-Tard Inc	
Fairfax Financial Holdings Ltd	
Shopify Inc	
Agnico Eagle Mines Ltd	
Constellation Software Inc	
Canadian Natural Resources Ltd	
Intact Financial Corp	
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada	
Fonds Fidelity Obligations canadiennes	28,7 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

3



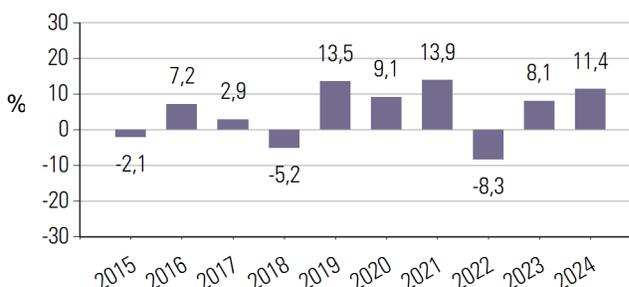
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

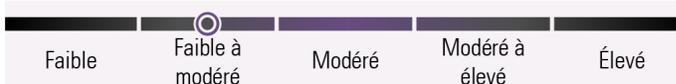
Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 593,56 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,77 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé Fidelity Frontière Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé Fidelity Frontière Nord ^{MD} SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,21 %	0,40 %	s.o.	s.o.
Succession	3,21 %	0,40 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,76 %	s.o.	0,95 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé Fidelity Frontière Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé Fidelity Frontière Nord ^{MD} SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Fidelity Frontière Nord^{MD} Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 796 305 \$
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.l.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,59 %
Taux de rotation du portefeuille : 17,53 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 25,07 \$ Catégorie Placement 31 761 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

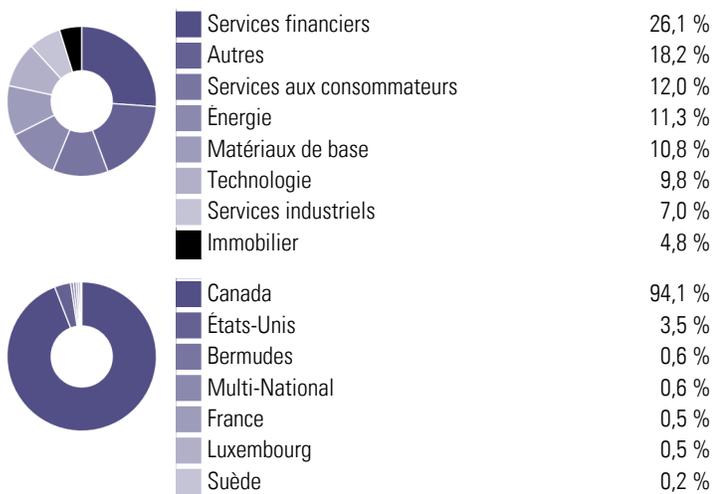
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Banque Royale du Canada	5,5 %
Banque Toronto-Dominion	4,4 %
Alimentation Couche-Tard Inc	3,8 %
Fairfax Financial Holdings Ltd	3,8 %
Shopify Inc	3,6 %
Agnico Eagle Mines Ltd	3,4 %
Constellation Software Inc	3,4 %
Canadian Natural Resources Ltd	3,2 %
Intact Financial Corp	3,2 %
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada	3,1 %
Total	37,4 %

Nombre total de placements : 108



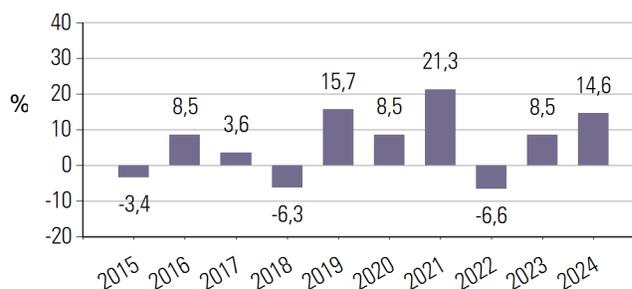
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 799,31 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,05 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Fidelity Frontière Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir une croissance du capital à long terme
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Fidelity Frontière Nord ^{MD} SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,59 %	0,70 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct Fidelity Frontière Nord^{MD} SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Fidelity Frontière Nord ^{MD} SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 3 116 485 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,33 %
Taux de rotation du portefeuille : 11,99 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 36,23 \$ Catégorie Placement 81 498 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds chefs de file mondiaux CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

NEC Corp	5,7 %
Ebara Corp	5,2 %
Kuehne + Nagel International AG	5,1 %
Kerry Group PLC	4,9 %
Elanco Animal Health Inc	4,9 %
PayPal Holdings Inc	4,9 %
ConvaTec Group PLC	4,8 %
Bureau Veritas SA	4,7 %
Murata Manufacturing Co Ltd	4,6 %
Nutrien Ltd	4,4 %
Total	49,3 %

Nombre total de placements : 30



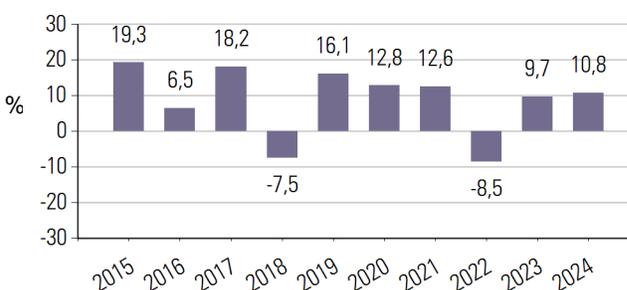
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 273,52 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 8,56 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds de croissance du capital qui investit dans des sociétés mondiales de qualité axées sur la croissance
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,33 %	0,68 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct chefs de file mondiaux CI SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance équilibrée SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 20 039 551 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,52 % à 2,87 %
Taux de rotation du portefeuille : 7,70 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 21,84 \$	Catégorie Placement/Succession 337 006 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 22,86 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 329 982 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

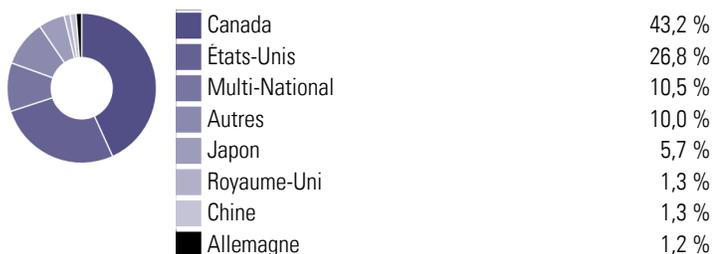
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Série Portefeuilles croissance équilibrée CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations canadiennes CI	8,0 %
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance Munro	7,8 %
Fonds d'actions internationales CI	5,8 %
Catégorie de société valeur internationale CI	4,6 %
Fonds canadien de dividendes CI	4,6 %
Catégorie de société canadienne Synergy CI	4,5 %
FNB intelligence artificielle mondiale CI (CIAI)	4,3 %
Espèces et équivalents	4,3 %
Catégorie de société des marchés émergents CI	4,2 %
FNB Indice d'actions japonaises CI - parts non couvertes (JAPN.B)	3,9 %
Total	51,9 %

Nombre total de placements : 35



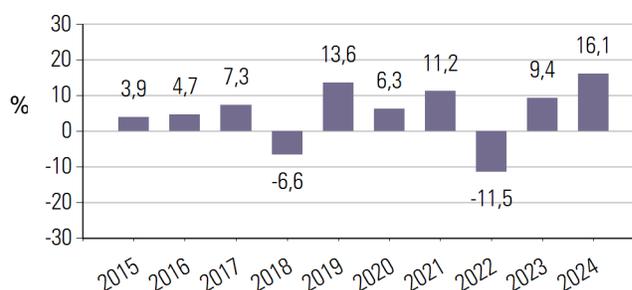
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 644,47 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,10 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance équilibrée SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir une croissance du capital modeste à long terme
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance équilibrée SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,87 %	0,31 %	s.o.	s.o.
Succession	2,87 %	0,31 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,52 %	s.o.	0,76 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance équilibrée SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Série Portefeuilles croissance équilibrée SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 42 887 724 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,54 % à 2,89 %
Taux de rotation du portefeuille : 8,83 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 19,83 \$	Catégorie Placement/Succession 1 037 976 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 20,71 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 666 906 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Série Portefeuilles équilibrée CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations canadiennes CI	11,4 %
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance Munro	6,5 %
Fonds d'actions internationales CI	4,9 %
Espèces et équivalents	4,6 %
Fonds d'obligations de sociétés CI	4,3 %
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	4,3 %
Catégorie de société valeur internationale CI	3,9 %
Fonds canadien de dividendes CI	3,9 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,9 %
Catégorie de société canadienne Synergy CI	3,8 %
Total	51,5 %

Nombre total de placements : 35



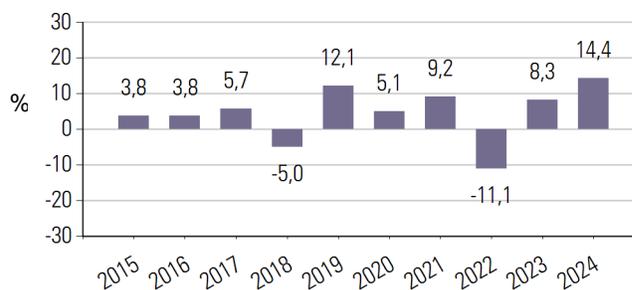
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 532,29 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,36 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir une croissance et toucher un revenu tout en diversifiant le risque
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,89 %	0,31 %	s.o.	s.o.
Succession	2,89 %	0,31 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,54 %	s.o.	0,76 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée prudente SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 24 653 930 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,56 % à 2,90 %
Taux de rotation du portefeuille : 6,01 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 18,25 \$	Catégorie Placement/Succession 502 692 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 19,04 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 395 984 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

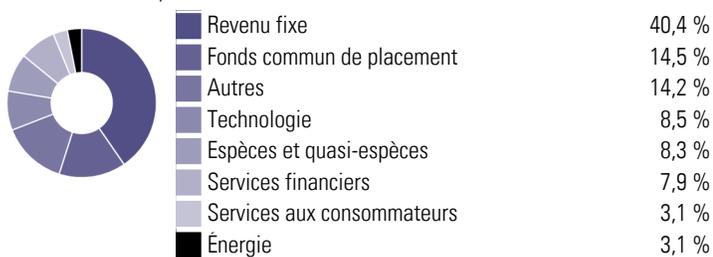
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Série Portefeuilles équilibrée prudente CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations canadiennes CI	15,3 %
Fonds d'obligations de sociétés CI	6,0 %
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	5,7 %
Fonds alternatif de croissance mondiale CI Munro	5,3 %
Espèces et équivalents	4,0 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	4,0 %
Fonds d'actions internationales CI	4,0 %
Fonds d'obligations mondiales à court terme CI	3,9 %
FNB Indice des obligations totales du Canada CI - Parts non couvertes (CAGG)	3,2 %
Catégorie de société valeur internationale CI	3,2 %
Total	54,7 %

Nombre total de placements : 35



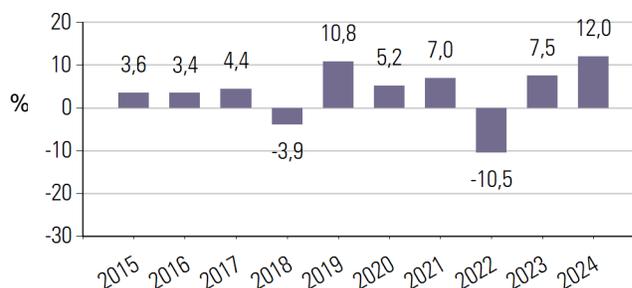
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 443,65 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 3,74 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée prudente SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir des rendements avec une volatilité inférieure à la moyenne
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée prudente SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,90 %	0,31 %	s.o.	s.o.
Succession	2,90 %	0,31 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,56 %	s.o.	0,76 % de la base du MRV	0,55 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée prudente SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Série Portefeuilles équilibrée prudente SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Série Portefeuilles prudente Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 19 049 253 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,49 % à 2,82 %
Taux de rotation du portefeuille : 6,48 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 16,57 \$	Catégorie Placement/Succession 596 946 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 17,20 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 136 270 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

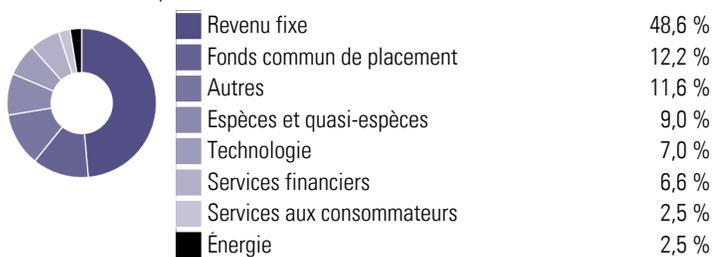
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Série Portefeuilles prudente CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations canadiennes CI	19,2 %
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	7,3 %
Fonds d'obligations de sociétés CI	7,0 %
Fonds d'obligations mondiales à court terme CI	4,8 %
Fonds alternatif de croissance mondiale CI Munro	4,3 %
Espèces et équivalents	4,1 %
FNB amélioré d'obligations gouvernementales CI (FGO)	3,6 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	3,5 %
FNB Indice des obligations totales du Canada CI - Parts non couvertes (CAGG)	3,5 %
Fonds d'actions internationales CI	3,3 %
Total	60,4 %

Nombre total de placements : 35



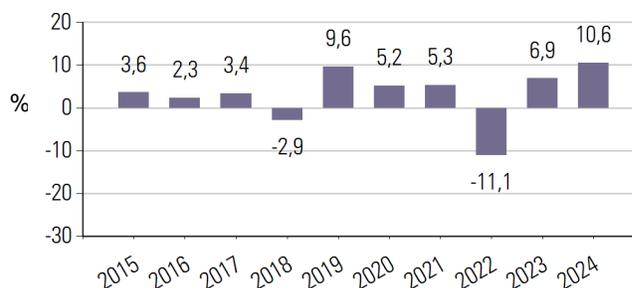
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 357,02 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 3,10 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles prudente SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent toucher un revenu et obtenir une croissance avec une volatilité inférieure à la moyenne
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles prudente SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,82 %	0,26 %	s.o.	s.o.
Succession	2,82 %	0,26 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,49 %	s.o.	0,71 % de la base du MRV	0,55 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct Série Portefeuilles prudente SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Série Portefeuilles prudente SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 1 541 740 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,97 %
Taux de rotation du portefeuille : 9,41 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 23,96 \$ Catégorie Placement 64 310 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

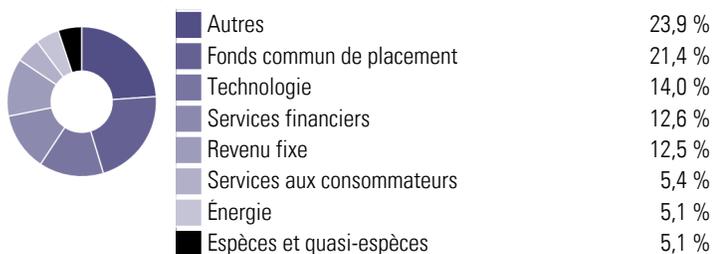
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Série Portefeuilles croissance CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance Munro	9,2 %
Fonds d'actions internationales CI	6,8 %
Fonds canadien de dividendes CI	5,4 %
Catégorie de société valeur internationale CI	5,4 %
Catégorie de société canadienne Synergy CI	5,3 %
FNB intelligence artificielle mondiale CI (CIAI)	5,1 %
Catégorie de société des marchés émergents CI	4,9 %
Fonds d'obligations canadiennes CI	4,8 %
FNB Indice d'actions japonaises CI - parts non couvertes (JAPN.B)	4,6 %
Fiducie privée d'actions de revenu canadiennes CI	4,2 %
Total	55,6 %

Nombre total de placements : 35



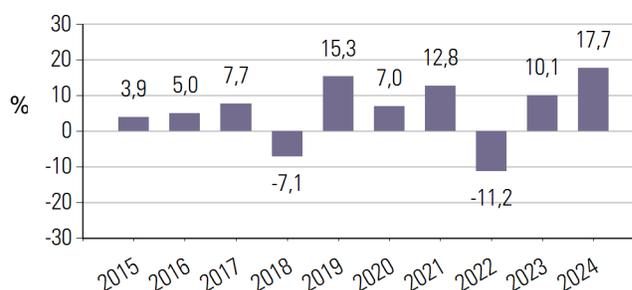
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 747,40 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,74 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir de la croissance du capital à long terme
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,97 %	0,41 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Série Portefeuilles croissance SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 48 163 585 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,50 % à 2,67 %
Taux de rotation du portefeuille : 13,83 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 14,60 \$	Catégorie Placement/Succession 761 505 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 15,04 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 477 062 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit 55 % dans la Série Portefeuilles de revenu CI et 45 % dans la Fonds d'obligations canadiennes CI.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds Série Portefeuilles de revenu CI	54,8 %
Fonds d'obligations canadiennes CI	
Fonds de revenu CI	
Fonds d'obligations de sociétés CI	
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	
Fonds alternatif de croissance mondiale CI Munro	
Fonds alternatif de titres de crédit de qualité supérieure CI	
FNB amélioré d'obligations gouvernementales CI (FGO)	
Fonds d'obligations mondiales à court terme CI	
Espèces et équivalents	
Fonds de croissance des marchés privés CI	
Fonds d'obligations canadiennes CI	44,6 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

3



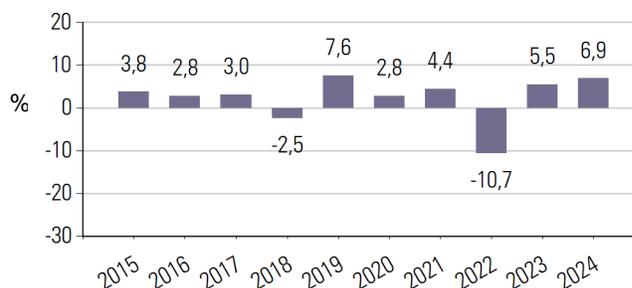
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 244,33 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 2,21 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans des titres de revenu avec un certain potentiel de croissance du capital
- investissent à court terme et(ou) à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,67 %	0,16 %	s.o.	s.o.
Succession	2,67 %	0,16 %	0,35 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,50 %	s.o.	0,51 % de la base du MRV	0,40 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance maximale SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 409 658 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,19 %
Taux de rotation du portefeuille : 21,86 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 27,97 \$ Catégorie Placement 14 604 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans la Série Portefeuilles croissance maximale CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Catégorie de société alpha innovateurs mondiaux CI	35,7 %
FNB intelligence artificielle mondiale CI (CIAI)	16,7 %
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance Munro	9,0 %
Fonds d'actions américaines CI	5,0 %
Catégorie de société sciences de la santé mondiales CI	4,9 %
Catégorie de société canadienne Synergy CI	3,3 %
Fonds de croissance des marchés privés CI	2,9 %
FNB Global X Indice de banques canadiennes à pondération égale (HBNK)	2,8 %
Fiducie privée d'actions de revenu canadiennes CI	2,6 %
FNB Indice d'actions japonaises CI - parts non couvertes (JAPN.B)	2,5 %
Total	85,5 %

Nombre total de placements : 21



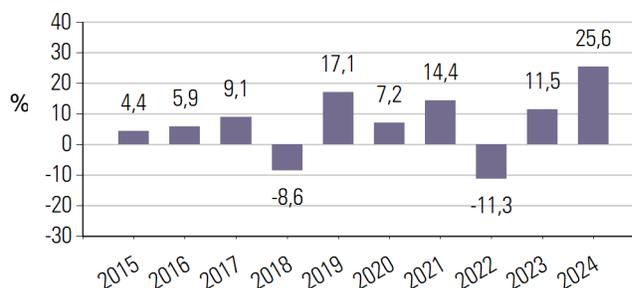
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 963,48 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,98 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance maximale SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent une croissance du capital à long terme supérieure à la moyenne
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance maximale SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,19 %	0,56 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct Série Portefeuilles croissance maximale SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct Série Portefeuilles croissance maximale SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu supérieur Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 20 366 845 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion Mondiale D'Actifs CI
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,51 % à 2,69 %
Taux de rotation du portefeuille : 12,71 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 12,64 \$	Catégorie Placement/Succession 627 177 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 12,90 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 413 495 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Si vous investissez plus de 100 000 \$, une partie des frais que vous devez payer peut être réduite. Demandez à votre conseiller ou consultez les articles 10, 11 et 15 du contrat, la section N-7.6 de la notice explicative et les sections A-16, A-17, A-21, A-22 et la page N-22 du supplément pour obtenir de plus amples renseignements.

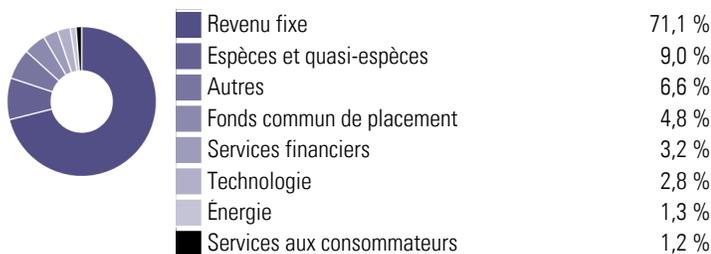
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit 55 % dans la Série Portefeuilles de revenu CI et 45 % dans la Fonds d'obligations canadiennes CI.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds Série Portefeuilles de revenu CI	54,8 %
Fonds d'obligations canadiennes CI	
Fonds de revenu CI	
Fonds d'obligations de sociétés CI	
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	
Fonds alternatif de croissance mondiale CI Munro	
Fonds alternatif de titres de crédit de qualité supérieure CI	
FNB amélioré d'obligations gouvernementales CI (FGO)	
Fonds d'obligations mondiales à court terme CI	
Espèces et équivalents	
Fonds de croissance des marchés privés CI	
Fonds d'obligations canadiennes CI	44,6 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 3



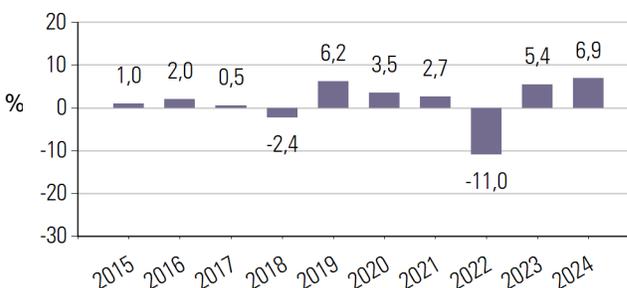
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 143,50 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 1,35 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu supérieur SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans des titres de revenu avec un certain potentiel de croissance du capital
- investissent à court et(ou) à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu supérieur SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,69 %	0,16 %	s.o.	s.o.
Succession	2,69 %	0,16 %	0,35 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,51 %	s.o.	0,51 % de la base du MRV	0,40 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu supérieur SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé Série Portefeuilles de revenu supérieur SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012	Valeur liquidative par part			Nombre de parts en circulation		
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 175 332 \$	Catégorie Placement/Succession			Catégorie Placement/Succession		
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., Gestion Mondiale D'Actifs CI	18,57 \$			1 937 parts		
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,76 % à 3,09 %	Catégorie Revenu (SL uniquement)			Catégorie Revenu (SL uniquement)		
Taux de rotation du portefeuille : 112,83 %	19,33 \$			7 209 parts		
Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)			
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat			
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat			
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat			
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA			

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit dans le Fonds d'actions canadiennes BlackRock Sun Life et Fonds d'obligations multistratégie Sun Life. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds d'actions canadiennes BlackRock Sun Life	69,9 %
Fonds d'actions canadiennes Composé BlackRock Sun Life	
FNB iShares Global Tech (IXN)	
FNB iShares Global Healthcare (IXJ)	
iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF (CAD-Hedged) (XCD)	
FNB iShares Global COMM Services (IXP)	
FNB iShares Global Consumer Staples (KXI)	
iShares S&P Global Industrials Index ETF (CAD-Hedged)	
iShares Global Real Estate Index ETF (CGR)	
Fonds d'obligations multistratégie Sun Life	29,4 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 3



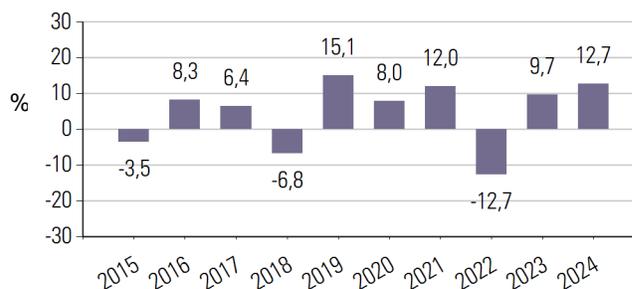
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 557,43 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,53 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,09 %	0,35 %	s.o.	s.o.
Succession	3,09 %	0,35 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,76 %	s.o.	0,90 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrancais@ci.com

Fonds distinct d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012	Valeur liquidative par part		Nombre de parts en circulation	
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 201 954 \$	Catégorie Placement 23,63 \$		Catégorie Placement 8 546 parts	
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.				
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,36 %				
Taux de rotation du portefeuille : 15,53 %				
Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)	
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.	
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.	
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.	
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.	

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes BlackRock Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'actions canadiennes Composé BlackRock Sun Life	68,2 %
Banque Royale du Canada	
Shopify Inc	
Banque Toronto-Dominion	
Enbridge Inc	
Brookfield Corp	
Banque de Montréal	
Canadian Pacific Kansas City Ltd	
Banque Scotia	
Canadian Natural Resources Ltd	
Constellation Software Inc	
FNB iShares Global Tech (IXN)	12,7 %
FNB iShares Global Healthcare (IXJ)	6,3 %
iShares S&P Global Consumer Discretionary Index ETF (CAD-Hedged) (XCD)	5,6 %
FNB iShares Global COMM Services (IXP)	4,0 %
FNB iShares Global Consumer Staples (KXI)	2,1 %
iShares S&P Global Industrials Index ETF (CAD-Hedged)	0,9 %
iShares Global Real Estate Index ETF (CGR)	0,2 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 8



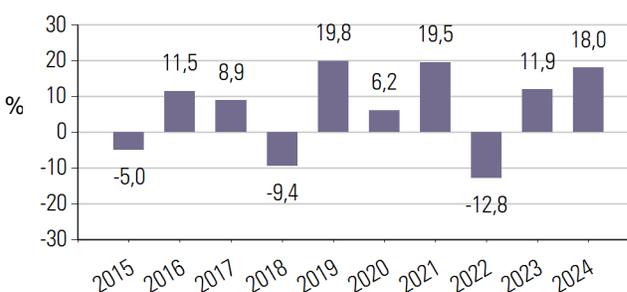
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 828,37 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 6,22 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds axé sur les actions canadiennes ayant une grande diversification
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,36 %	0,65 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'actions canadiennes BlackRock Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct portefeuille croissance équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 2 073 286 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,80 % à 3,02 %
Taux de rotation du portefeuille : 13,52 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 20,66 \$	Catégorie Placement/Succession 29 853 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 21,33 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 68 290 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Portefeuille croissance équilibré Granite Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

FNB iShares Core S&P 500 (IVV)	11,9 %
Fonds Complément tactique Granite Sun Life	8,2 %
Mandat privé d'actifs réels Sun Life série A	7,4 %
Fonds d'actions canadiennes Composé BlackRock Sun Life	7,2 %
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North	6,4 %
Fonds mondial d'actions à moyenne capitalisation Sun Life	5,4 %
Fonds occasions internationales MFS Sun Life	4,9 %
Fonds d'actions internationales JPMorgan Sun Life	4,8 %
Fonds de titres à revenu fixe américains de base Sun Life	4,7 %
Fonds de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North	4,6 %
Total	65,4 %

Nombre total de placements : 27



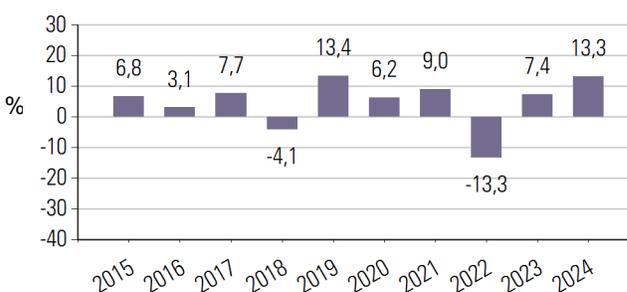
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 572,40 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,63 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct portefeuille croissance équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir un revenu et une plus-value du capital provenant d'un fonds bien diversifié, qui accorde une importance à la plus value du capital
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct portefeuille croissance équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,02 %	0,30 %	s.o.	s.o.
Succession	3,02 %	0,30 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,80 %	s.o.	0,75 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct portefeuille croissance équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct portefeuille croissance équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrancais@ci.com

Fonds distinct portefeuille équilibré Granite Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 4 717 271 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,81 % à 3,12 %
Taux de rotation du portefeuille : 12,19 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 18,41 \$	Catégorie Placement/Succession 129 481 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 19,11 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 122 085 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Portefeuille équilibré Granite Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

FNB iShares Core S&P 500 (IVV)	10,0 %
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North	8,7 %
Fonds Complément tactique Granite Sun Life	8,2 %
Fonds de titres à revenu fixe américains de base Sun Life	6,8 %
Mandat privé d'actifs réels Sun Life série A	6,4 %
Fonds d'actions canadiennes Composé BlackRock Sun Life	6,1 %
Fonds d'obligations canadiennes Universel BlackRock Sun Life	5,1 %
Fonds mondial d'actions à moyenne capitalisation Sun Life	4,6 %
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC	4,3 %
Fonds occasions internationales MFS Sun Life	4,1 %
Total	64,1 %

Nombre total de placements : 27



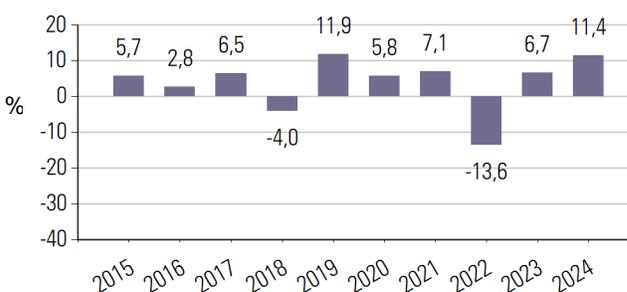
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 447,83 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 3,77 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct portefeuille équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir un revenu et une plus-value du capital provenant d'un fonds bien diversifié, qui accorde une légère importance à la plus value du capital
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<p>Si vous vendez :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Taux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </tbody> </table>		Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct portefeuille équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,12 %	0,30 %	s.o.	s.o.
Succession	3,12 %	0,30 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,81 %	s.o.	0,75 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct portefeuille équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct portefeuille équilibré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct portefeuille prudent Granite Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 1 590 553 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,91 % à 3,09 %
Taux de rotation du portefeuille : 25,90 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 13,34 \$	Catégorie Placement/Succession 80 544 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 13,64 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 37 816 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Portefeuille prudent Granite Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations Phillips, Hager & North	14,0 %
Fonds d'obligations canadiennes Universel BlackRock Sun Life	12,4 %
Fonds de titres à revenu fixe américains de base Sun Life	12,1 %
Fonds Complément tactique Granite Sun Life	8,1 %
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC	5,6 %
FNB iShares Core S&P 500 (IVV)	5,1 %
Mandat privé d'actifs réels Sun Life série A	5,0 %
Fonds d'actions canadiennes Composé BlackRock Sun Life	3,3 %
Mandats privé de titres à revenu fixe opportuniste Wellington Sun Life	3,3 %
Fonds mondial d'actions à moyenne capitalisation Sun Life	3,0 %
Total	72,1 %

Nombre total de placements : 28



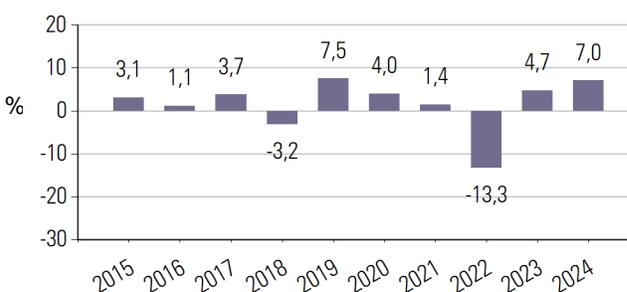
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 153,70 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 1,44 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct portefeuille prudent Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir un revenu et une plus-value du capital provenant d'un fonds bien diversifié, qui accorde une importance au revenu
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct portefeuille prudent Granite Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,09 %	0,20 %	s.o.	s.o.
Succession	3,09 %	0,20 %	0,35 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,91 %	s.o.	0,55 % de la base du MRV	0,50 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct portefeuille prudent Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct portefeuille prudent Granite Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct portefeuille croissance Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 354 756 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,09 %
Taux de rotation du portefeuille : 5,07 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 22,92 \$ Catégorie Placement 15 476 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Portefeuille croissance Granite Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

FNB iShares Core S&P 500 (IVV)	13,8 %
Fonds d'actions canadiennes Composé BlackRock Sun Life	8,4 %
Fonds Complément tactique Granite Sun Life	8,2 %
Mandat privé d'actifs réels Sun Life série A	8,0 %
Fonds mondial d'actions à moyenne capitalisation Sun Life	6,2 %
Fonds d'actions internationales JPMorgan Sun Life	5,6 %
Fonds occasions internationales MFS Sun Life	5,6 %
Fonds de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North	5,4 %
Fonds d'actions internationales Acadian Sun Life	5,1 %
Fonds d'actions canadiennes MFS Sun Life	5,1 %
Total	71,4 %

Nombre total de placements : 27



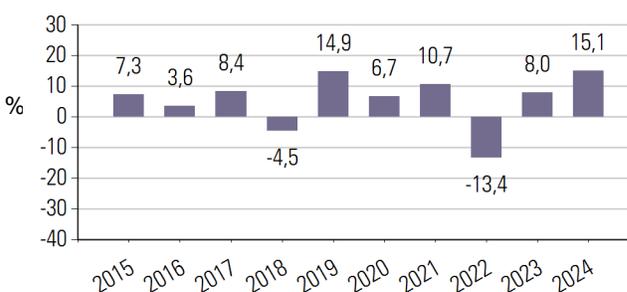
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 680,82 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,33 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct portefeuille croissance Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir de la plus-value d'un fonds bien diversifié
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct portefeuille croissance Granite Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,09 %	0,40 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct portefeuille croissance Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct portefeuille croissance Granite Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct portefeuille modéré Granite Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 1 529 571 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,78 % à 3,12 %
Taux de rotation du portefeuille : 12,82 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 16,44 \$	Catégorie Placement/Succession 55 423 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 17,22 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 35 927 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Portefeuille modéré Granite Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations Phillips, Hager & North	10,4 %
Fonds d'obligations canadiennes Universel BlackRock Sun Life	8,4 %
Fonds Complément tactique Granite Sun Life	8,1 %
FNB iShares Core S&P 500 (IVV)	8,1 %
Fonds de titres à revenu fixe américains de base Sun Life	7,8 %
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC	5,1 %
Fonds d'actions canadiennes Composé BlackRock Sun Life	5,0 %
Mandat privé d'actifs réels Sun Life série A	5,0 %
Fonds marchés émergents Schroder Sun Life	4,1 %
Fonds mondial d'actions à moyenne capitalisation Sun Life	3,4 %
Total	65,6 %

Nombre total de placements : 28



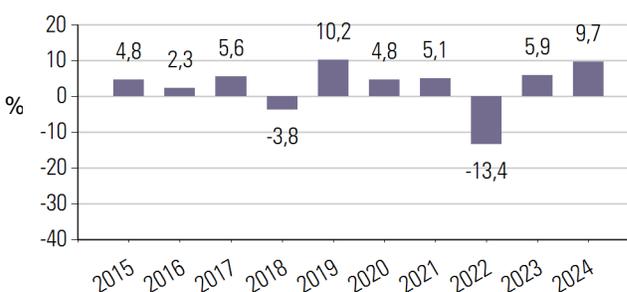
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 329,63 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 2,89 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct portefeuille modéré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent obtenir du revenu et de la plus-value d'un fonds bien diversifié
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct portefeuille modéré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,12 %	0,30 %	s.o.	s.o.
Succession	3,12 %	0,30 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,78 %	s.o.	0,75 % de la base du MRV	0,55 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct portefeuille modéré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct portefeuille modéré Granite Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'obligations canadiennes MFS Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 275 177 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,38 %
Taux de rotation du portefeuille : 16,88 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 10,83 \$	Catégorie Placement/Succession 25 417 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

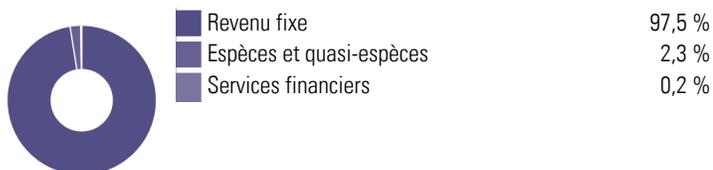
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes MFS Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	15,9 %
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	12,5 %
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	6,1 %
Province de l'Ontario 3,75 % 02-déc-2053	2,4 %
Espèces et équivalents	2,3 %
Province de l'Alberta 2,05 % 01-jun-2030	2,3 %
Province de Québec 5,00 % 01-déc-2038	2,1 %
Province de l'Alberta 3,45 % 01-déc-2043	1,9 %
Province de l'Ontario 2,05 % 02-jun-2030	1,8 %
Province de Québec 2,75 % 01-sep-2028	1,8 %
Total	48,9 %

Nombre total de placements : 136



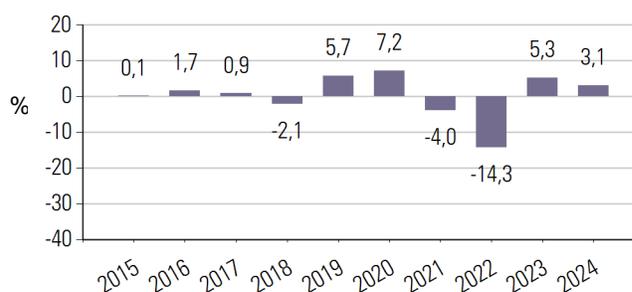
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

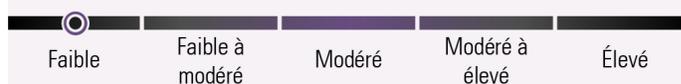
Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 017,13 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 0,17 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un degré de revenu modeste et le potentiel de réaliser des gains en capital
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,38 %	0,15 %	s.o.	s.o.
Succession	2,38 %	0,15 %	0,30 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct d'obligations canadiennes MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'obligations canadiennes MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,25 %	0,50 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012	Valeur liquidative par part			Nombre de parts en circulation		
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 3 192 425 \$	Catégorie Placement/Succession			Catégorie Placement/Succession		
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., Gestion Mondiale D'Actifs CI	26,23 \$			54 442 parts		
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,74 % à 3,12 %	Catégorie Revenu (SL uniquement)			Catégorie Revenu (SL uniquement)		
Taux de rotation du portefeuille : 54,86 %	27,58 \$			63 980 parts		
Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)			
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat			
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat			
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat			
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA			

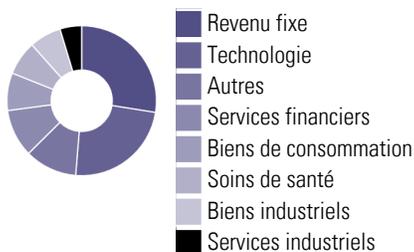
Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit dans le Fonds croissance mondial MFS Sun Life et Fonds d'obligations multistratégie Sun Life. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds croissance mondial MFS Sun Life	70,2 %
Microsoft Corp	
Visa Inc	
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd	
NVIDIA Corp	
Accenture PLC	
Apple Inc	
Salesforce Inc	
Tencent Holdings Ltd	
HDFC Bank Ltd - CAAE	
Agilent Technologies Inc	
Fonds d'obligations multistratégie Sun Life	29,1 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %
Nombre total de placements :	3



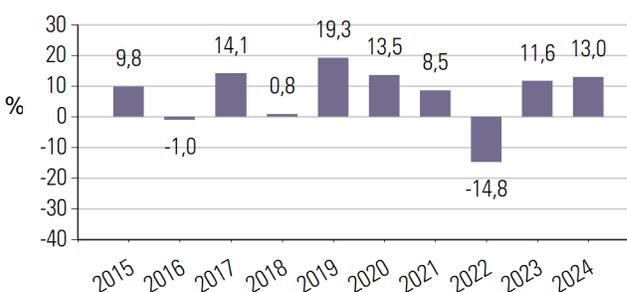
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 980,06 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 7,07 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,12 %	0,35 %	s.o.	s.o.
Succession	3,12 %	0,35 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,74 %	s.o.	0,90 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 201 350 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,55 %
Taux de rotation du portefeuille : 59,84 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 38,40 \$ Catégorie Placement 5 244 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds croissance mondial MFS Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Microsoft Corp	6,4 %
Visa Inc	4,0 %
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd	3,4 %
NVIDIA Corp	3,1 %
Accenture PLC	2,9 %
Apple Inc	2,4 %
Salesforce Inc	2,3 %
Tencent Holdings Ltd	2,3 %
HDFC Bank Ltd - CAAE	2,1 %
Agilent Technologies Inc	2,1 %
Total	31,0 %

Nombre total de placements : 74



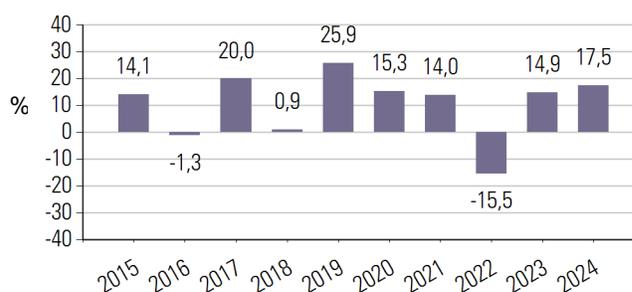
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 570,26 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 9,90 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds mondial d'actions axé sur la croissance
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,55 %	0,65 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct croissance mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct mondial de rendement global MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 2 913 352 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,81 % à 3,15 %
Taux de rotation du portefeuille : 19,35 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 19,77 \$	Catégorie Placement/Succession 82 596 parts
Catégorie Revenu (SL uniquement) 20,54 \$	Catégorie Revenu (SL uniquement) 62 352 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds mondial de rendement global MFS Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des obligations de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Espèces et équivalents	3,7 %
Gouvernement de la Corée 1,38 % 10-jun-2030	1,2 %
Trésor des États-Unis 2,75 % 15-aoû-2032	1,2 %
UBS Group AG	1,2 %
Charles Schwab Corp	1,1 %
Roche Holding AG	1,1 %
Pfizer Inc	1,1 %
Johnson & Johnson	1,0 %
Natwest Group PLC	1,0 %
Gouvernement du Japon 2,40 % 20-déc-2034	1,0 %
Total	13,7 %

Nombre total de placements : 773



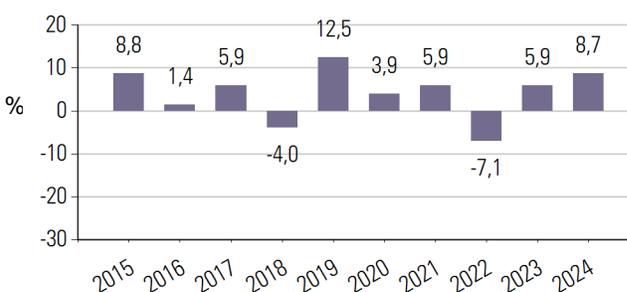
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 483,09 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 4,02 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct mondial de rendement global MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille mondialement diversifié de titres de participation et de revenu
- investissent de moyen à long terme.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct mondial de rendement global MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,15 %	0,30 %	s.o.	s.o.
Succession	3,15 %	0,30 %	0,45 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,81 %	s.o.	0,75 % de la base du MRV	0,85 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct mondial de rendement global MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct mondial de rendement global MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé valeur mondiale MFS Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012	Valeur liquidative par part			Nombre de parts en circulation		
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 2 899 802 \$	Catégorie Placement/Succession			Catégorie Placement/Succession		
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., Gestion Mondiale D'Actifs CI	23,32 \$			38 085 parts		
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,78 % à 3,18 %	Catégorie Revenu (SL uniquement)			Catégorie Revenu (SL uniquement)		
Taux de rotation du portefeuille : 41,33 %	24,43 \$			82 357 parts		
Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)			
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat			
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat			
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat			
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA			

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit dans le Fonds valeur mondial MFS Sun Life et Fonds d'obligations multistratégie Sun Life. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds valeur mondial MFS Sun Life	71,1 %
Charles Schwab Corp	
UBS Group AG	
Natwest Group PLC	
Aon PLC	
Goldman Sachs Group Inc	
Medtronic PLC	
Bank of America Corp	
Pfizer Inc	
Becton Dickinson and Co	
Johnson Controls International PLC	
Fonds d'obligations multistratégie Sun Life	28,2 %
Espèces et équivalents	0,7 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements :

3



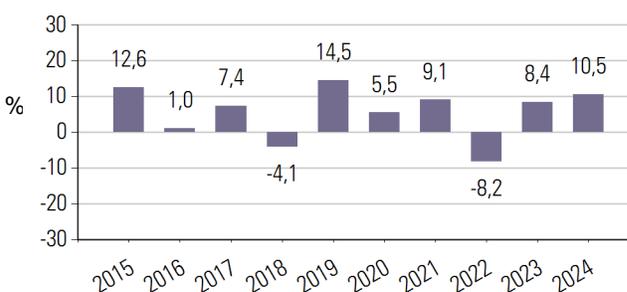
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 696,84 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,43 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation et à revenu, conçu pour obtenir une croissance stable à long terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,18 %	0,35 %	s.o.	s.o.
Succession	3,18 %	0,35 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,78 %	s.o.	0,90 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 608 594 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,56 %
Taux de rotation du portefeuille : 14,70 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 31,99 \$ Catégorie Placement 19 023 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds valeur mondial MFS Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Charles Schwab Corp	2,8 %
UBS Group AG	2,6 %
Natwest Group PLC	2,6 %
Aon PLC	2,1 %
Goldman Sachs Group Inc	2,0 %
Medtronic PLC	2,0 %
Bank of America Corp	1,9 %
Pfizer Inc	1,9 %
Becton Dickinson and Co	1,9 %
Johnson Controls International PLC	1,8 %
Total	21,7 %

Nombre total de placements : 100



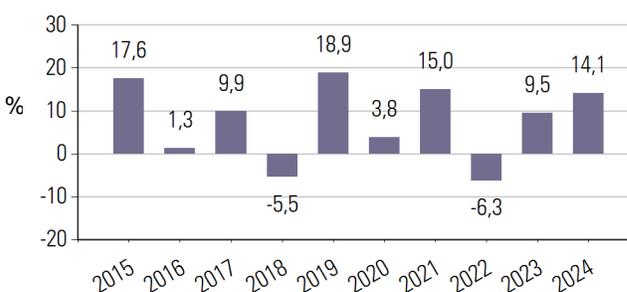
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 055,29 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 7,47 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds mondial d'actions axé sur la valeur
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,56 %	0,65 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct valeur mondiale MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé croissance américaine MFS Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012	Valeur liquidative par part			Nombre de parts en circulation		
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 8 061 032 \$	Catégorie Placement/Succession			Catégorie Placement/Succession		
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., Gestion Mondiale D'Actifs CI	37,58 \$			97 576 parts		
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,71 % à 3,13 %	Catégorie Revenu (SL uniquement)			Catégorie Revenu (SL uniquement)		
Taux de rotation du portefeuille : 33,59 %	39,22 \$			112 041 parts		
Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)			
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat			
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat			
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat			
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA			

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit dans le Fonds croissance américain MFS Sun Life et Fonds d'obligations multistratégie Sun Life. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds croissance américain MFS Sun Life	70,2 %
Microsoft Corp	
NVIDIA Corp	
Amazon.com Inc	
Meta Platforms Inc	
Apple Inc	
Alphabet Inc	
Tesla Inc	
Mastercard Inc	
KKR & Co Inc	
ServiceNow Inc	
Fonds d'obligations multistratégie Sun Life	29,5 %
Espèces et équivalents	0,2 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 3



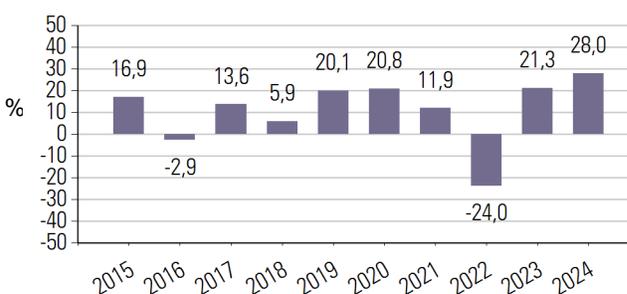
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 612,67 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 10,08 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans des titres de participation, avec une petite exposition aux titres de revenu afin de mitiger la volatilité à court terme
- investissent à moyen et/ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,13 %	0,35 %	s.o.	s.o.
Succession	3,13 %	0,35 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,71 %	s.o.	0,90 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct croissance américaine MFS Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 910 635 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,53 %
Taux de rotation du portefeuille : 33,31 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 61,05 \$ Catégorie Placement 14 917 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

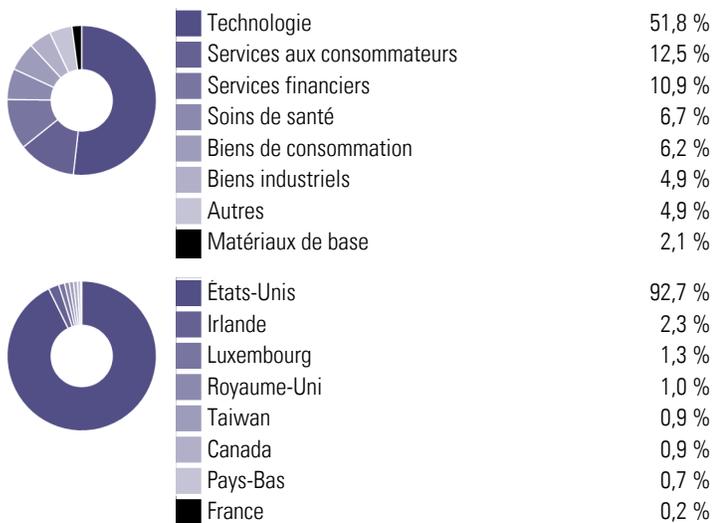
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds croissance américain MFS Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions américaines.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Microsoft Corp	8,8 %
NVIDIA Corp	8,5 %
Amazon.com Inc	8,0 %
Meta Platforms Inc	7,1 %
Apple Inc	6,2 %
Alphabet Inc	5,6 %
Tesla Inc	3,4 %
Mastercard Inc	3,3 %
KKR & Co Inc	1,9 %
ServiceNow Inc	1,7 %
Total	54,5 %

Nombre total de placements : 69



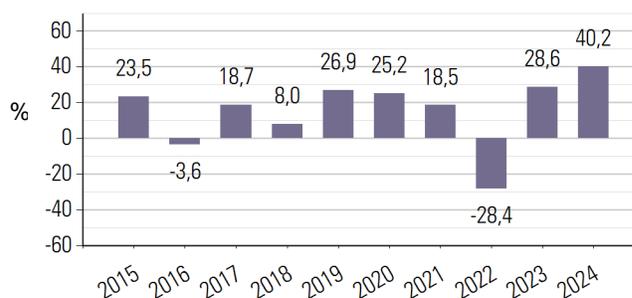
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 3 710,47 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 14,01 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions américaines axé sur la croissance
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,53 %	0,65 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct croissance américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct jumelé valeur américaine MFS Sun Life Sun Wise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012	Valeur liquidative par part		Nombre de parts en circulation	
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 1 856 504 \$	Catégorie Placement/Succession		Catégorie Placement/Succession	
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., Gestion Mondiale D'Actifs CI	24,64 \$		18 282 parts	
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,75 % à 3,15 %	Catégorie Revenu (SL uniquement)		Catégorie Revenu (SL uniquement)	
Taux de rotation du portefeuille : 18,66 %	25,73 \$		54 651 parts	
Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)	
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	Aucun nouvel achat	
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	Aucun nouvel achat	
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	Aucun nouveau PPA	

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds jumelé investit dans le Fonds valeur américain MFS Sun Life et Fonds d'obligations multistratégie Sun Life. Les fonds sous-jacents sont combinés pour détenir environ 70 % en actions et 30 % en obligations.

Les principaux titres et répartitions au 31 décembre 2024

Fonds valeur américain MFS Sun Life	70,4 %
JPMorgan Chase & Co	
Progressive Corp	
Cigna Corp	
McKesson Corp	
Aon PLC	
American Express Co	
Marsh & McLennan Cos Inc	
Morgan Stanley	
Boeing Co	
Raytheon Technologies Corp	
Fonds d'obligations multistratégie Sun Life	29,0 %
Espèces et équivalents	0,6 %
Total	100,0 %

Nombre total de placements : 3



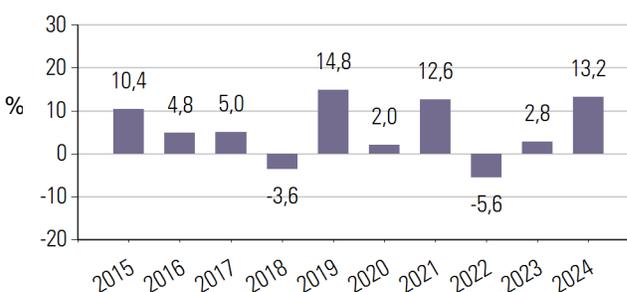
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 1 695,24 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 5,42 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant huit ans et a diminué pendant deux ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct jumelé valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent investir dans des titres de participation, avec une petite exposition aux titres de revenu afin de mitiger la volatilité à court terme
- investissent à moyen et(ou) à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct jumelé valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,15 %	0,35 %	s.o.	s.o.
Succession	3,15 %	0,35 %	0,55 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	2,75 %	s.o.	0,90 % de la base du MRV	0,65 % de la base du MRV
Le RFG comprend les taxes.				

Fonds distinct jumelé valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct jumelé valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 369 093 \$
Gestionnaire de portefeuille : Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,56 %
Taux de rotation du portefeuille : 16,29 %

Valeur liquidative par part Nombre de parts en circulation

Catégorie Placement 33,97 \$ Catégorie Placement 10 864 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	s.o.	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	s.o.	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

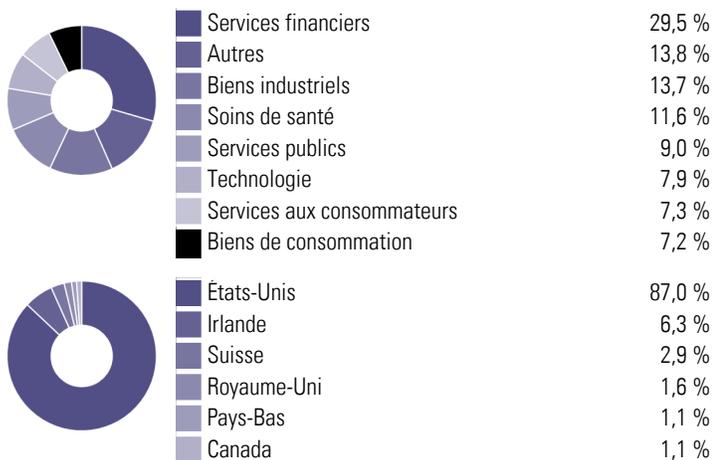
Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le Fonds valeur américain MFS Sun Life. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions américaines.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

JPMorgan Chase & Co	4,9 %
Progressive Corp	3,8 %
Cigna Corp	2,8 %
McKesson Corp	2,7 %
Aon PLC	2,6 %
American Express Co	2,5 %
Marsh & McLennan Cos Inc	2,3 %
Morgan Stanley	2,3 %
Boeing Co	2,2 %
Raytheon Technologies Corp	2,1 %
Total	28,2 %

Nombre total de placements : 71



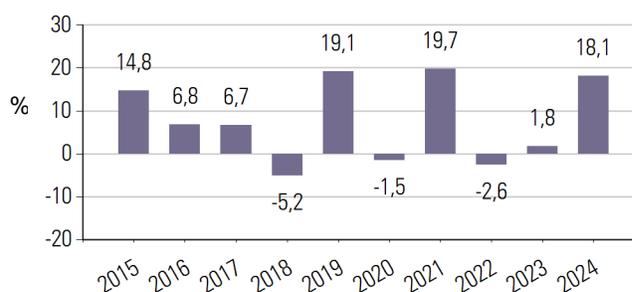
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 2 040,04 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de 7,39 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant sept ans et a diminué pendant trois ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un fonds d'actions américaines dotées de caractéristiques axées sur la valeur
- investissent à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	3,56 %	0,65 %	s.o.	s.o.
Succession	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct valeur américaine MFS Sun Life SunWise Essentiel 2	0,50 %	1,00 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

Fonds distinct d'obligations canadiennes TD SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Bref aperçu

Date de création du fonds : août 2012
Valeur totale au 31 décembre 2024 : 695 262 \$
Gestionnaire de portefeuille : Gestion de Placements TD Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,48 %
Taux de rotation du portefeuille : 21,48 %

Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
Catégorie Placement/Succession 10,21 \$	Catégorie Placement/Succession 68 093 parts

Option de catégorie	Placement	Succession	Revenu (SL uniquement)
Placement minimal par contrat	Aucun nouveau contrat	Aucun nouveau contrat	s.o.
Placement minimal par fonds	500 \$	500 \$	s.o.
Montant minimal pour achats supplémentaires	100 \$	100 \$	s.o.
Montant mensuel minimal du programme de prélèvement automatique	50 \$	50 \$	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Dans quoi le fonds investit-il?

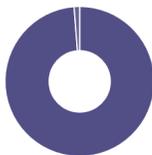
Le Fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes TD. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes.

Les principaux titres et répartitions du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2033	4,6 %
Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	4,2 %
Gouvernement du Canada 1,75 % 01-déc-2053	3,2 %
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-jun-2033	2,8 %
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055	2,6 %
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	2,4 %
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-jun-2032	2,4 %
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	1,9 %
Contrat à terme sur obligations du Canada de 10 ans	1,8 %
Province de l'Ontario 4,15 % 02-déc-2054	1,8 %
Total	27,6 %

Nombre total de placements : 278

Revenu fixe	98,8 %
Espèces et quasi-espèces	1,2 %



Canada	99,7 %
États-Unis	0,3 %



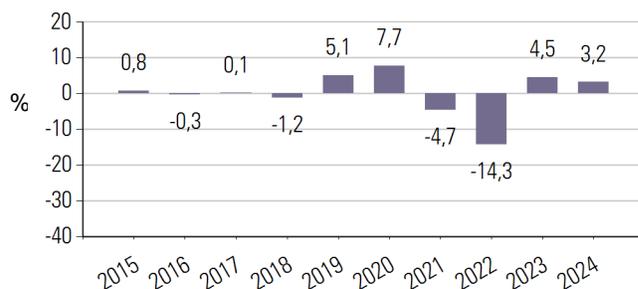
Quel a été le rendement du fonds?

Rendement moyen

Cette rubrique présente le rendement passé du fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la catégorie Placement du fonds en décembre 2014, vous détiendrez 991,04 \$ en décembre 2024. Il s'agit d'une moyenne de -0,09 % chaque année. Le rendement est présenté après déduction du RFG. Les frais d'assurance et d'autres frais réduiront le rendement du fonds. Le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. Votre rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel (%)

Ce graphique montre le rendement du fonds de catégorie d'investissement au cours de chacune des dix dernières années. Au cours des dix dernières années, la valeur du fonds a augmenté pendant six ans et a diminué pendant quatre ans.



Quel est le degré de risque?



La valeur de votre placement peut baisser. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-7 de la notice explicative et la page N-21 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes TD SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui peuvent protéger votre argent si la valeur baisse. La rubrique « Frais permanents du Fonds » donne un résumé des frais. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 13 du contrat et les articles A-16, A-17 et A-19 du supplément.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds s'adresse aux titulaires de contrat s'ils :

- souhaitent avoir un placement de revenu de qualité supérieure
- investissent à court et(ou) à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour investir dans le fonds ou revendre vos parts. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 10 et 11 du contrat, les articles N-5 et N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne																		
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en assurance devez vous entendre sur le taux exigé. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de l'achat et seront remis à titre de commission. 																		
Frais d'acquisition différés (FAD)	<table border="0"> <tr> <td>Si vous vendez :</td> <td>Taux</td> </tr> <tr> <td>Moins de 1 an après l'achat</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans après l'achat</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans après l'achat</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans après l'achat</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans après l'achat</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>Après 7 ans</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Si vous vendez :	Taux	Moins de 1 an après l'achat	5,5 %	Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %	Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %	Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %	Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %	Après 7 ans	0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition différés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. • Lorsque vous investissez dans le fonds, nous versons une commission de 5 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez nous sont remis. • Vous pouvez racheter jusqu'à 10 % (20 % si le contrat est un FERR) de vos parts d'un fonds chaque année sans payer de frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos parts contre d'autres parts d'un autre fonds à FAD aux termes du contrat d'assurance sans payer de frais d'acquisition différés. • Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 11 du contrat et l'article N-5 de la notice explicative.
Si vous vendez :	Taux																			
Moins de 1 an après l'achat	5,5 %																			
Moins de 2 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 3 ans après l'achat	5,0 %																			
Moins de 4 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 5 ans après l'achat	4,0 %																			
Moins de 6 ans après l'achat	3,0 %																			
Moins de 7 ans après l'achat	2,0 %																			
Après 7 ans	0,0 %																			

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance peuvent être inclus dans le RFG ou peuvent vous être imputés en rachetant des parts. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous obtenez. D'autres frais et charges en fonction de la catégorie que vous choisissez peuvent vous être imputés. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article 10 du contrat, l'article N-7.6 de la notice explicative et les articles A-16 et A-17 et la page N-22 du supplément.

Fonds distinct d'obligations canadiennes TD SunWise Essentiel 2				
	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance inclus dans le RFG	Taux annuel des frais d'assurance de décès et à l'échéance qui vous sont imputés	Taux annuel des frais applicables à la base du MRV qui vous sont imputés
Placement	2,48 %	0,15 %	s.o.	s.o.
Succession	2,48 %	0,15 %	0,30 % de la base de la prestation de décès de la catégorie	s.o.
Revenu (SL uniquement)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Le RFG comprend les taxes.

Fonds distinct d'obligations canadiennes TD SunWise Essentiel 2

Au 31 décembre 2024

Commission de service

Nous versons une commission de service annuelle tant que vous êtes propriétaire du fonds. Elle est incluse dans les frais de gestion. Le taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter l'article N-5 de la notice explicative.

Taux annuel des commission de service		
Option de frais d'acquisition	FAD	FAI
Fonds distinct d'obligations canadiennes TD SunWise Essentiel 2	0,25 %	0,50 %

Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat hâtif	2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou transférez dans les 30 jours ouvrables de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de changement	Votre conseiller en assurance peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre celles d'un autre fonds ou d'une autre catégorie.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter les articles 5.1 et 11.2 du contrat et l'article A-12 du supplément.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier toute souscription dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables suivant son envoi, selon la première de ces éventualités. Vous devez aviser Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) de votre intention de résilier par écrit (courriel, télécopieur ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du placement si celle-ci a baissé. Le montant qui vous sera retourné s'applique seulement à l'opération en question et comprendra tous les frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Vous pouvez également changer d'idée à propos de toute opération subséquente aux termes du contrat et la résilier dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas-ci, le droit de résiliation s'applique seulement à la nouvelle opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur des parts du fonds qui vous ont été attribuées si celle-ci a baissé.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Certains détails du contrat pourraient mener à des changements dans le présent sommaire. Veuillez vous assurer de lire la notice explicative et contrat. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Gestion Mondiale d'Actif CI, au nom de ivari
15, rue York, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5J 0A3
Téléphone : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrançais@ci.com

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life, est l'émetteur unique du contrat de rente individuelle à capital variable en vertu duquel les placements sont effectués dans les Fonds distincts Série SunWise Essentiel 2. Une description des principales caractéristiques du contrat de rente individuelle à capital variable applicable est contenue dans la notice explicative. **Sous réserve de toute garantie applicable au décès et à l'échéance, tout montant affecté à un fond distinct est investi aux risques du titulaire du contrat et pourra augmenter ou diminuer en valeur.** Certains noms, mots, titres, phrases, logos, icônes, graphiques ou dessins dans ce document peuvent constituer des noms commerciaux, des marques déposées ou non déposées ou des marques de service de CI Investments Inc., de ses filiales ou de ses sociétés affiliées, utilisés avec autorisation. Toutes les autres marques et tous les autres logos appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©CI Investments Inc. 2025. Tous droits réservés.



Sun Life Assurance of Canada
227 King Street South
P.O. Box 1601 STN Waterloo
Waterloo (Ontario) N2J 4C5



2, rue Queen Est, 20e étage, Toronto (Ontario) M5C 3G7 | www.ci.com

Siège social/Toronto 416 364-1145 1 800 268-9374	Calgary 403 205-4396 1 800 776-9027	Montréal 514 875-0090 1 800 268-1602	Vancouver 604 681-3346 1 800 665-6994	Service à la clientèle Français: 1 800 563-5181 Anglais: 1 800 668-3528
---	--	---	--	--